

TAWASSOL :

UNE PLATEFORME POUR SIGNALER UN COMMERÇANT QUI N'AFFICHE PAS SES PRIX OU DÉPASSE LES PLAFONDS

Trouvez un magasin

P. 05

FRUITS ET LÉGUMES :

PLAFONNEMENT DES PRIX, STOCKS, CONTRÔLES, L'ÉTAT VEUT FREINER LA HAUSSE DES PRIX

P. 04

L'ALGÉRIE ENVOIE UN DÉTACHEMENT DE L'ANP AU NIGER

P. 02

EL MOUJAHIDHorizonsالشروقEl Watan

LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT DONNENT LEUR APPROBATION

LE SÉNAT DONNE SON FEU VERT

LE QUOTIDIEN

LE QUITUS DU PARLEMENT

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE UN SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES MÉDIAS NATIONAUX ET LES GUERRES HYBRIDES

P. 03

ANNABA :

LA VILLE ACCUEILLE UN GROUPE DE TOURISTES ÉTRANGERS POUR PROMOUVOIR SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

P. 08

ANNABA :

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL ORGANISÉ ET SAISIE DE PLUS DE 14 KG DE CANNABIS

P. 07

L'ALGÉRIE ENVOIE UN DÉTACHEMENT DE L'ANP AU NIGER

L'Armée nationale populaire a obtenu une autorisation parlementaire pour envoyer un détachement au Niger. Il protégera et sécurisera des équipes et des projets énergétiques de Sonatrach International Exploration et Production (SIPEX). Les membres du Conseil de la nation ont voté ce dimanche matin, en séance à huis clos, selon le quotidien algérien El Khabar. Ils ont examiné une demande présentée au titre du second alinéa de l'article 91 de la Constitution. L'Assemblée populaire nationale a tranché le même jour, dans la soirée. Des officiers supérieurs et des officiers généraux de l'ANP assistaient à la séance. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a exposé la mission du détachement. Selon des membres du Conseil, il a insisté sur son caractère pacifique. Il a précisé qu'elle répond à une demande des autorités nigériennes, selon El Khabar. Ahmed Attaf a répété que « la sécurité du Niger fait partie de la sécurité de l'Algérie ». Il a

limité la mission à la protection des équipes et des projets énergétiques. Il l'a distinguée de toute mission de combat ou de toute intervention dans des opérations militaires au Niger. Le texte a recueilli le soutien de 148 membres présents, sans compter les procurations. Le président du Conseil, Azzouz Nasri, a pris part au vote. Ce résultat prolonge le soutien exprimé par les présidents de groupes politiques durant les débats. Des sénateurs favorables L'ancien ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia, membre du Conseil, a soutenu la décision selon El Khabar. Il y voit un moyen de soutenir la paix et la stabilité dans la région. Il a aussi cité la protection des intérêts économiques et sécuritaires du pays, en particulier les investissements de Sonatrach. Il a mis en garde contre des parties qui cherchent à nuire aux relations entre les deux pays. Le sénateur Belkacem Boulghiti a souligné la dimension sécuritaire et stratégique du



choix. Il a décrit une mission précise : protéger les intérêts économiques algériens. Selon lui, le vote a eu lieu à l'unanimité. Le sénateur Sidi Ali Benbaïche a rappelé le poids des investissements algériens à l'étranger. Il a insisté sur le rôle de Sonatrach et sur la protection de ses installations au Sahel.

LE BLOC DE KAFRA, AU CENTRE DE LA COOPÉRATION

Le champ pétrolier de Kafra se trouve dans le nord du Niger, dans la région d'Agadez. Il est situé entre les départements

d'Iférouane et de Bilma, à environ 85 kilomètres de la frontière algérienne. Son permis d'exploration couvre près de 23 737 km². Il constitue un axe de la coopération énergétique entre Alger et Niamey. Un gazoduc stratégique, en cours de réalisation, doit aussi exporter du gaz vers l'Europe. Sonatrach y est présente depuis 2005. Elle a réalisé, via SIPEX, environ 2 200 km de sismique 2D et 760 km² de sismique 3D. Deux puits d'exploration ont été forés en 2018 et 2019. Ils ont révélé des réservoirs qui

nécessitent une évaluation plus poussée.

UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORAGE LANCÉ EN AOÛT

Le 13 août 2026, l'Algérie et le Niger ont lancé une nouvelle phase du projet. Ils ont posé la première pierre d'un programme de quatre puits d'exploration. L'entreprise de forage ENAFOR, filiale de Sonatrach, le réalise. Il doit compléter les données géologiques et préciser les caractéristiques des réservoirs. Le ministère nigérien du Pétrole a estimé en septembre 2026 que la zone offrait un potentiel important. Les ressources prospectives pourraient atteindre 2,5 milliards de barils dans la partie nord du champ. Les autorités précisent que ces chiffres ne représentent pas des réserves confirmées. Le passage à la production commerciale dépendra des résultats du forage, de l'évaluation des réservoirs, du financement et des infrastructures.

CONSEIL DE LA NATION APPROBATION À L'UNANIMITÉ DE LA NOTIFICATION ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR L'ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé dimanche une séance plénière à huis clos du Conseil de la nation, conformément aux dispositions de l'article 136 (alinéa 3) de la Constitution, consacrée à l'approbation de la notification adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'envoi d'uni-

tés de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'étranger (République du Niger). En application des dispositions de l'article 91 (alinéa 2) de la Constitution, qui exige l'approbation des deux tiers (2/3) des membres du Conseil de la nation, soit 116 voix, la notification du président de la République a été approuvée à l'unanimité des suffrages

exprimés, avec 148 voix pour sur 148 votants, dont 131 membres présents et 17 procurations, précise un communiqué du Conseil. "A cette occasion, M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, représentant le président de la République, a présenté un exposé sur l'objet de cette notification relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger, en République du Niger, en présence de Mme Nadjiba Djilali, ministre des Relations avec le Parlement, ainsi que d'officiers supérieurs de l'ANP", est-il indiqué dans le communiqué. "Les présidents des groupes parlementaires et/ou leurs représentants, ainsi que le délégué des membres non affiliés à un groupe parlementaire, ont ensuite pris la parole. Ils ont exprimé leur entière confiance dans la sagesse

du président de la République, mettant en exergue les motivations et les considérations ayant justifié le recours à l'article 91 de la Constitution, ainsi que les objectifs visés par cette décision, lesquels s'articulent autour de la protection des intérêts énergétiques et de la mise en oeuvre des dispositions de l'accord bilatéral signé entre les deux pays frères et voisins", ajoute la même source. "En application de l'article 91 (alinéa 2) de la Constitution, qui exige l'approbation des deux tiers (2/3) des membres du Conseil de la nation, soit 116 voix, la notification du président de la République relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger, en République du Niger, a été approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 148 voix pour sur 148 votants, dont 131 membres présents et 17 procurations", conclut le communiqué.

SEYBOUSE
Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general : Bicha salim
Directeur de la publication : Nouredine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

LA PRESSE NATIONALE MET EN AVANT LA PORTÉE STRATÉGIQUE DE LA DÉCISION



Plusieurs titres de la presse nationale ont mis en avant, lundi, la portée stratégique de l'approbation, par les deux chambres du Parlement, de la notification adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger en vue de protéger les intérêts économiques de l'Algérie dans un contexte régional marqué par de multiples défis.

Ainsi, pour le quotidien El Moudjahid, cette approbation entérinée lors de séances distinctes à huis clos par les deux chambres du Parlement, obéit à "des intérêts communs qui priment", précisant que "ce feu vert consacre une approche qui articule protection des intérêts économiques

nationaux, coopération avec les pays voisins et préservation de la stabilité régionale".

Tout en rappelant que l'Algérie et le Niger "sont liés par un protocole d'accord de coopération militaire visant à renforcer la sécurité commune, la défense des frontières et la protection des grands projets économiques bilatéraux", le journal évoque "la doctrine sécuritaire de l'Algérie, selon laquelle sa sécurité est indissociable de celle de ses voisins".

Aussi, "l'autorisation du Parlement donne une traduction concrète de cette ligne de conduite sécuritaire", note El Moudjahid, tout en rappelant la déclaration du président de la République lors de la visite

du président nigérien, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, en février dernier en Algérie, dans laquelle il avait affirmé que les deux pays "sont dans la même tranchée".

De son côté, Horizons relève, sous le titre "L'Algérie enverra une mission militaire au Niger", que le document transmis par le ministère des Affaires étrangères aux deux chambres du Parlement "expose les fondements constitutionnels et les modalités de la notification présidentielle".

Selon ce document, explique le même journal, l'envoi d'unités de l'ANP à l'étranger "permettra à l'Algérie de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales et de faire face aux défis sécuritaires croissants dans son environnement régional, tout en préservant ses constantes fondées sur le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et la préférence pour les solutions pacifiques aux conflits".

Dans la même optique, Le Soir d'Algérie fait remarquer que le vote du Parlement "s'inscrit dans le contexte du renforcement des relations entre Alger et Niamey, illustré notamment par la récente visite en Algérie du ministre nigérien de la Défense, M. Salifou Mody, et sanctionnée par la signature d'un accord consacrant le rapprochement stratégique et sécuritaire entre les deux pays".

A ce titre, un article d'appui illustre "dans quelle mesure l'Algérie est un facteur de stabilité régionale" dans le domaine de la lutte antiterroriste au Sahel.

Abondant dans le même sens, Le Quotidien d'Oran observe que le déploiement de l'armée algérienne à l'étranger "se justifie par la nécessité de s'adapter aux évolutions sécuritaires et régionales et d'adapter la politique nationale de défense aux nouvelles réalités, compte tenu de l'ampleur croissante des menaces transfrontalières, de la multiplication des conflits au Sahel et en Afrique, ainsi que de la propagation du terrorisme, du crime organisé, du trafic d'armes et de stupéfiants".

Au-delà de la portée et des motivations de l'approbation du Parlement, le quotidien El Watan est revenu, quant à lui, sur "le développement significatif" des relations entre Alger et Niamey, durant les neuf derniers mois, soit depuis le retour, en février dernier, des ambassadeurs des deux pays à leurs postes respectifs, "scellant non seulement le rétablissement des relations diplomatiques, mais une coopération qui dépasse le cadre économique et social".

Le quotidien El-Massa a également lié cette décision au rapprochement récent entre les deux pays voisins, tandis qu'El-Khabar a titré, de son côté, "Après l'approbation unanime par le Parlement de l'envoi d'unités de l'ANP au Niger : notre

armée au Niger pour sécuriser Sonatrach", affirmant, à ce propos, "le caractère pacifique et limité de cette mission qui répond aux sollicitations des autorités nigériennes pour redynamiser le secteur énergétique du pays, tout en bénéficiant de l'expérience du Groupe algérien".

Rappelant le cadre constitutionnel sur lequel repose le vote du Parlement, Echourouk écrit que cette décision vise "la protection des investissements algériens et la contribution de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité dans la région. Ceci, d'autant plus que cette demande émane des autorités nigériennes, ce qui permettra de préserver les intérêts communs et la réalisation des bénéfices mutuels".

Le quotidien El-Hiwar a traité, de son côté, la question en s'appuyant sur les analyses d'experts qui relèvent que cette décision s'inscrit dans le sillage d'une "Stratégie de défense avancée et de protection des intérêts nationaux", faisant valoir l'argument des "troubles au Sahel, conjugués à l'ingérence d'Etats mandatés pour la déstabilisation de la région".

Le site électronique Sabq Press a, dans le même sillage, estimé qu'il s'agit d'"un tournant dans la protection des frontières algériennes et d'une mission bien déterminée pour la protection des intérêts économiques, dans le cadre du partenariat avec les pays voisins".

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE UN SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES MÉDIAS NATIONAUX ET LES GUERRES HYBRIDES

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire national, sous le thème "Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari", indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Ont pris part à ce séminaire des ministres, des conseillers du président de la République, le Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du MDN, les commandants des Forces, les commandants de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du MDN, le Commandant de la 1ère Région militaire.

Etaient également présents, les chefs de départements, les directeurs et chefs de services centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que des directeurs des médias nationaux, des directeurs d'universités et des professeurs universitaires.

Après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution d'ouverture, dans laquelle il a souligné "l'import-

tance du rôle des médias nationaux dans la construction d'une conscience collective et la lutte contre les risques des guerres hybrides".

"La guerre hybride, avec ses différentes dimensions et ses outils, constitue une source de menaces croissantes, en ce sens qu'elle exploite les énormes avancées des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des Etats et à la cohésion des sociétés", a-t-il relevé.

"Dans ce contexte, les instances de socialisation, en particulier les médias, jouent un rôle national important dans la construction d'une conscience collective, axée sur la prévention des risques liés à ce type de guerres, la consolidation des constantes nationales et la valorisation des composantes symboliques et morales qui assurent la résilience des pays", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a indiqué que "les responsables des médias sont appelés à faire preuve davantage de vigilance et à œuvrer à renforcer la stratégie médiatique nationale, à travers, notamment, la mise en place de mécanismes opérationnels capables de déconstruire la désinformation tendancieuse, et d'élaborer un récit national solide et objectif".

"A l'instar de nombreux pays,



l'Algérie se trouve exposée à ce type de guerre, qui se déclare sous la forme de campagnes de désinformation, d'intox, de déformation des faits et des événements, d'attaques cybernétiques, et même de campagnes subversives. En effet, les ennemis de l'Algérie, leurs porte-voix médiatiques et les subversifs vendus tentent d'ébranler et de remettre en cause les réalisations majeures accomplies dans le cadre du projet de renouveau prometteur de notre pays, mis en œuvre sous la conduite éclairée de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il appelé.

Dans le même sillage, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a ajouté: "A cet égard, nous avons toujours souligné, au sein de l'ANP, qu'il était impératif de faire preuve d'une vigilance permanente, de saisir les enjeux de ces guerres et de prendre conscience de leur impact sur le cours des événements. Nous avons également insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive et préventive, qui nous a permis de déjouer de nombreux plans hostiles visant à détruire l'unité et la cohésion de notre société et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays".

Les participants ont également suivi un film documentaire intitulé

"les médias nationaux à l'aune des guerres hybrides, défis et enjeux", produit par la Direction de l'information et de la communication de l'Etat-major l'ANP.

Ensuite, il a été procédé à l'animation des conférences, lors desquelles les intervenants ont abordé "des sujets relatifs aux contenus numériques et la stratégie à adopter pour y faire face et remporter les défis, la réalité du système médiatique national, les voies et moyens de fédération des efforts médiatiques au service des intérêts vitaux du pays, et enfin, la veille stratégique et la force du récit national face aux guerres hybrides".

FRUITS ET LÉGUMES : PLAFONNEMENT DES PRIX, STOCKS, CONTRÔLES, L'ÉTAT VEUT FREINER LA HAUSSE DES PRIX

Le gouvernement algérien prépare un dispositif de suivi quotidien des prix des fruits et légumes dans les marchés de gros. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a réuni mardi 20 octobre les mandataires des marchés de gros de fruits et légumes. Au menu : leur adhésion au nouveau dispositif de suivi quotidien des prix. Le mécanisme, encore en préparation, ne garantit pas une baisse immédiate des prix. Prix des fruits et légumes en Algérie : Sifi Ghrieb réunit les mandataires des marchés de gros

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mardi 20 octobre une réunion du Conseil interministériel conjoint. Elle portait sur les modalités d'adhésion des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes au nouveau dispositif de suivi quotidien. Ce mécanisme couvre les prix et la disponibilité des produits de première nécessité dans tout le pays. Cette réunion applique les orientations du président de la République lors du Conseil des ministres du dimanche 18 octobre. Le chef de l'État y avait ordonné une série de mesures immédiates pour suivre les prix et la disponibilité des produits de base. Le gouvernement passe désormais à la phase de concertation avec les professionnels du secteur. Marchés de gros : quel rôle pour les mandataires dans la fixation des prix ? Les représentants des mandataires et des

grossistes en fruits et légumes ont exposé leurs préoccupations et leurs propositions. Les discussions ont porté sur l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré. Le gouvernement présente cette démarche comme participative. Fruits de saison

Le mandataire occupe une place centrale dans la chaîne des prix. Il vend la marchandise sur le marché de gros pour le compte des producteurs, contre une commission. Le grossiste achète ensuite ces produits pour les revendre aux détaillants, qui fixent le prix final payé par le consommateur. La réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, du président de la Chambre nationale d'agriculture et du président de l'UGCAA. Les représentants des mandataires des marchés de gros y participaient aussi. Leur adhésion conditionne en grande partie l'efficacité du futur dispositif.

SUIVI QUOTIDIEN DES PRIX : COMMENT LE GOUVERNEMENT VEUT RENFORCER LA TRANSPARENCE

Le nouveau dispositif poursuit trois objectifs. Il vise d'abord à renforcer la transparence sur les marchés de gros. Il doit ensuite assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de distribution, du producteur au consommateur. Le gouvernement veut enfin garantir une disponibilité régulière des fruits et légumes à des prix maîtrisés. Aucun

objectif chiffré de baisse des prix n'accompagne toutefois cette annonce. Le suivi quotidien doit surtout permettre de repérer plus vite les hausses anormales et les pénuries.

HAUSSE DES PRIX EN ALGÉRIE : LES 5 MESURES ANNONCÉES PAR TEBBOUNE

Le Conseil des ministres du 18 octobre a fixé le cadre de ce dispositif. Le président de la République a ordonné un système décentralisé de suivi quotidien des prix. Les directeurs du commerce l'assureront au niveau local, sous la responsabilité des walis. Une base de données numérique doit aussi servir de mécanisme d'alerte en cas de hausse anormale.

- Plafonnement : le ministère du Commerce intérieur prépare un plafonnement des prix et des marges pour les légumes, les légumineuses, les pâtes et les viandes.
- Stocks : les excédents de production locale seront achetés, stockés, puis remis sur le marché dès les premiers signes de hausse.
- Contrôles : les brigades de contrôle des prix seront doublées, avec des descentes quotidiennes toute l'année.
- Intermédiaires : un texte doit réglementer l'activité des intermédiaires entre producteurs et consommateurs.
- Viandes : une enquête vise le rôle de certains importateurs dans la hausse des prix des viandes importées.



Le chef de l'État a ainsi ordonné une enquête sur les importateurs de viande, soupçonnés d'accaparement. Les autorités avaient déjà plafonné le prix de la pomme de terre et lancé des opérations de déstockage. La ministre du Commerce intérieur, Amel Abdellatif, a aussi annoncé des publications quotidiennes des prix et une application mobile pour signaler les infractions. Le président de l'Organisation nationale de protection du consommateur, Abdelhakim Hadj Ali, a salué ces décisions. Les associations de consommateurs attendent désormais leur traduction concrète sur les étals. Le gouvernement inscrit ces mesures dans sa politique de soutien au pouvoir d'achat en 2027.

PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

: QUELS CHANGEMENTS POUR LES CONSOMMATEURS ALGÉRIENS ?

Le dispositif reste à ce stade en préparation. Le gouvernement n'a annoncé ni date de mise en service ni calendrier de déploiement. Les marchés de gros concernés et la liste des produits suivis n'ont pas encore été précisés. Gérer démarches

Plusieurs questions pratiques restent aussi ouvertes. Le gouvernement n'a pas précisé si les prix de gros seront publiés pour le grand public. Le rythme de transmission des données par les mandataires reste aussi à fixer. Les sanctions prévues pour ceux qui refuseraient d'adhérer n'ont pas non plus été communiquées.

UNE PLATEFORME « TAWASSOL » POUR SIGNALER UN COMMERÇANT QUI N'AFFICHE PAS SES PRIX OU DÉPASSE LES PLAFONDS



Les consommateurs algériens disposent désormais d'un canal direct pour faire remonter leurs griefs. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national vient d'ouvrir officiellement « Tawassol – La voix du consommateur », un portail en ligne accessible à l'adresse <https://tawassol.commerce.gov.dz>. Objectif affiché : raccourcir la distance entre le citoyen qui constate un abus dans un magasin et les services chargés d'y mettre fin. L'initiative prolonge une série de chantiers numériques engagés par le département du commerce depuis plusieurs mois.

Elle vise, selon les termes du ministère, à moraliser les pratiques commerciales et à mieux suivre les préoccupations exprimées d'un bout à l'autre du territoire.

TAWASSOL OUVRE LA VOIE AUX SIGNALEMENTS D'INFRACTIONS COMMERCIALES

Le cœur de la plateforme repose sur le signalement. Un consommateur qui entre dans une boutique sans étiquettes de prix peut le déclarer en ligne. Même chose lorsqu'un commerçant facture au-delà des prix réglementés ou plafonnés fixés par l'État. Les manquements aux

règles d'hygiène entrent eux aussi dans le champ des déclarations recevables. Un quatrième motif complète le dispositif : les ruptures d'approvisionnement. Si un produit de large consommation disparaît des rayons, l'information peut être transmise aux autorités via le portail. Ce volet rejoint les efforts déployés contre les tensions d'approvisionnement, le gouvernement ayant déjà misé sur un verrou numérique contre la spéculation et les pénuries pour sécuriser le circuit de distribution.

UN ESPACE D'INFORMATION POUR LES CITOYENS ET LES OPÉRATEURS

La plateforme numérique ne se limite pas aux réclamations. Une rubrique spécifique accueille les demandes de renseignements. Commerçants, importateurs, artisans ou simples particuliers peuvent y solliciter des éclaircissements sur la réglementation en vigueur et obtenir des orientations précises. Un second espace, pensé pour le grand public, diffuse conseils et

recommandations. Le ministère entend ainsi diffuser ce qu'il appelle une culture de la consommation, autrement dit des réflexes d'achat plus avertis, aussi bien chez les ménages que chez les opérateurs économiques.

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS PASSE PAR LE NUMÉRIQUE

Tawassol s'ajoute à un écosystème déjà bien fourni. L'application Morafikcom avait ouvert la brèche en mai dernier, lorsque deux fonctionnalités de signalement en temps réel ont été greffées à l'outil mobile, permettant à chaque acheteur d'alerter les inspecteurs sans attendre leur passage. D'autres administrations avancent dans la même direction. Le ministère du Travail a ainsi mis en ligne, l'été dernier, un portail de signalement baptisé « Tabligh » destiné à recueillir les cas de corruption. Le commerce extérieur, lui, a basculé l'importation de services vers une interface unique obligatoire depuis août.

UNE APPLICATION

MOBILE TAWASSOL ANNONCÉE DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Le département ministériel ne compte pas s'arrêter au site web. Une déclinaison pour smartphones est en préparation et sera mise à disposition des utilisateurs prochainement. Le format mobile devrait accélérer les remontées, un signalement pouvant alors être transmis depuis le magasin lui-même, photo à l'appui. Reste la question du traitement. L'efficacité réelle de ce guichet dépendra de la rapidité avec laquelle les brigades de contrôle exploiteront les déclarations reçues. Le ministère a, pour sa part, invité l'ensemble des citoyens à se connecter au portail et à tester les services proposés. Pour les ménages confrontés à l'érosion de leur pouvoir d'achat, l'outil représente un levier supplémentaire. Encore faut-il qu'il soit utilisé. La réussite de « La voix du consommateur » se mesurera moins au nombre de fonctionnalités qu'au volume de dossiers effectivement traités sur le terrain.

CRÉDIT IMMOBILIER CNEP : JUSQU'À 100 % CRÉDIT IMMOBILIER CNEP POUR ACHETER UN LOGEMENT

À chat d'un logement neuf, sur plan ou auprès d'un particulier : la CNEP-Banque finance la plupart des projets immobiliers. Ses taux vont de 5 % à 6,50 % selon la formule et le profil de l'emprunteur. Voici les conditions, formule par formule.

CRÉDIT IMMOBILIER CNEP : QUELLES FORMULES POUR ACHETER UN LOGEMENT ?

La CNEP-Banque reste la banque historiquement spécialisée dans le financement du logement en Algérie. Elle propose plusieurs formules de crédit, adaptées à chaque type d'achat. Le taux, la part financée et la durée varient selon le projet et l'âge de l'emprunteur.

Cartes du monde

Les épargnants bénéficient de conditions plus favorables que les autres clients sur certaines formules. La banque propose aussi un crédit à 1 % réservé aux souscripteurs AADL 3. Les financements conformes à la finance islamique passent, eux, par ses guichets dédiés.

CRÉDIT IMMO JEUNE CNEP JUSQU'À 100 % DU PRIX ET 40 ANS

La formule Immo Jeune s'adresse aux emprunteurs de moins de 40 ans. Elle finance l'achat d'un logement neuf, fini ou sur plan, ou l'achat auprès d'un particulier. Elle couvre aussi la construction ou l'extension d'une habitation.

Le financement peut atteindre 100 % du prix, sur une durée maximale de 40 ans. Un différé de remboursement de 12 ou 36 mois est possible selon le type de crédit.

Le taux s'élève à 5 % par an pour les épargnants et à 6 % pour les non-épargnants. La formule exige la nationalité algérienne et un revenu régulier et suffisant. Elle concerne les résidents en Algérie, mais aussi les Algériens établis à l'étranger.

Cartes du monde

LOGEMENT NEUF OU SUR PLAN : LE CRÉDIT CNEP FINANCE 100 % SUR 40 ANS

Pour un logement neuf acheté auprès d'un promoteur, la CNEP finance jusqu'à 100 % du prix de cession. La formule couvre le logement promotionnel libre, public ou aidé, ainsi que le logement social participatif. La durée peut atteindre 40 ans, dans la limite de 70 ans, avec la possibilité de bonification à 1 % selon le revenu de l'emprunteur avec un taux de référence de 6%.

Le dossier comprend notamment la décision d'attribution du logement, délivrée par le promoteur, et le certificat de conformité. Cette décision précise le prix de cession, la consistance et l'adresse du logement.

La vente sur plan obéit aux mêmes conditions de taux, de part financée et de durée. La banque accorde dans ce cas un différé de remboursement de 36 mois. L'acheteur fournit l'attestation d'affectation ou le contrat notarié, ainsi que l'attestation de garantie du promoteur délivrée par le FGCMPI.

ACHAT AUPRÈS D'UN PARTICULIER : LES CONDITIONS DU CRÉDIT IMMOBILIER

L'achat d'un logement auprès d'un particulier peut aussi être financé jusqu'à 100 % du prix.

Le taux varie entre 5 % et 6,50 %, sur 40 ans au maximum.

Le dossier demande une promesse de vente notariée, ou la fiche de renseignements de la CNEP sur la transaction. Il faut aussi l'acte de propriété ou le livret foncier, publié à la conservation foncière. Un certificat négatif d'hypothèque de moins de trois mois et une expertise par un bureau d'études complètent le dossier.

Le bureau d'études chargé de l'expertise est retenu par la banque. Cette expertise permet de vérifier que le prix correspond à la valeur réelle du bien. Mieux vaut donc s'assurer, avant de signer, que le logement est en règle sur le plan juridique.

CRÉDIT CNEP AADL 3 : UN TAUX DE 1 % POUR FINANCER L'APPORT

Les souscripteurs AADL 3 disposent d'une offre spécifique, lancée en décembre 2025. Ce crédit finance la totalité de l'apport personnel, au taux bonifié de 1 %. Cet apport représente 38 % du prix du logement. Il s'adresse aux salariés et retraités de moins de 70 ans. Leur revenu net doit aller de 24 000 DA à six fois le SNMG. Le crédit se rembourse sur 25 ans au maximum, et le salaire ou la pension doit être domicilié à la CNEP. Les fonds sont débloqués par tranches, au rythme des ordres de paiement de l'AADL. Notre article détaille le dossier complet à fournir pour ce crédit. Il précise aussi les montants prévus pour chaque type d'appartement.

SIMULATION DE CRÉDIT IMMO- BILIER



COMBIEN REMBOURSER CHAQUE MOIS ?

La mensualité dépend du montant emprunté, du taux et de la durée choisie. Les exemples ci-dessous portent sur un emprunt de 8 millions de DA sur 25 ans. Ils permettent de mesurer l'écart entre le taux épargnant et le taux non épargnant de la formule Immo Jeune.

8 millions de DA à 5 % sur 25 ans : environ 46 770 DA par mois.

8 millions de DA à 6 % sur 25 ans : environ 51 540 DA par mois.

9 millions de DA à 6,50 % sur 30 ans : environ 56 890 DA par mois.

Ces montants restent indicatifs, hors assurance et frais de dossier. Un point de taux représente ici près de 4 800 DA de plus chaque mois. La banque fixe la mensualité finale en fonction des revenus et de l'âge de l'emprunteur.

CRÉDIT IMMOBILIER HALAL LA FINANCE ISLAMIQUE À LA CNEP

La CNEP propose aussi des financements conformes à la finance islamique, à travers ses guichets dédiés. Ces formules reposent notamment sur la mourabaha : la banque

achète le bien, puis le revend au client avec une marge. Le client rembourse ensuite ce prix par mensualités fixes.

La banque a ainsi lancé en 2025 un financement « halal » pour les professionnels, jusqu'à 50 millions de DA. Les conditions des formules destinées aux particuliers se précisent en agence. Les marges pratiquées peuvent différer des taux du crédit classique.

CRÉDIT IMMOBILIER CNEP LES CONSEILS AVANT DE DÉPOSER SON DOSSIER

Le statut d'épargnant peut faire baisser le taux d'un point sur la formule Immo Jeune. Il est donc utile de se renseigner sur les conditions d'épargne préalable exigées par la banque. Une simulation en agence permet aussi de comparer les formules selon son projet.

Le taux, la durée et la part financée restent soumis à l'étude du dossier. Il est recommandé de vérifier les conditions en vigueur auprès d'une agence CNEP avant toute démarche, afin d'éviter toute confusion. Comparer avec les offres d'autres banques peut aussi s'avérer utile.

DOUANES :

ESSENCE, HYBRIDE OU ÉLECTRIQUE : LES SEULS VÉHICULES ADMIS



Depuis le 1er janvier 2026, un Algérien de l'étranger qui rentre définitivement au pays peut dédouaner sans droits ni taxes une voiture de moins de cinq ans, et plus seulement un véhicule neuf. En contrepartie, le dispositif du certificat de changement de résidence (CCR) ferme la porte au diesel et limite la cylindrée à 1 800 cm³, tandis que le sursis accordé à certains diesel neufs a pris fin le 30 juin dernier.

Voyages Algérie

La revendication était ancienne au sein de la communauté nationale établie à l'étranger : pouvoir rentrer avec une voiture récente sans être obligé d'acheter du neuf. La loi de finances 2026 l'a satisfaite. Toutefois, entre la note d'application des Douanes, les communiqués consulaires successifs et un régime transitoire désormais expiré, les règles ont bougé plusieurs fois depuis janvier. Voici ce qui s'applique aujourd'hui, texte à l'appui.

CE QUE CHANGE L'ARTICLE 127 DE LA LOI DE FINANCES 2026

La loi n° 25-17 du 14 décembre 2025 portant loi de finances pour 2026, publiée au Journal officiel n° 88 du 31 décembre 2025, réécrit par son article 127 l'article 202 du code des douanes, qui encadre les avantages liés au retour définitif. Jusqu'à fin 2025, le véhicule importé en franchise devait obligatoirement être neuf. Désormais, le texte admet un véhi-

cule « à l'état neuf ou de moins de cinq (5) ans d'âge, à la date de leur introduction dans le territoire douanier ».

Cette précision change tout. En effet, ce n'est ni la date d'achat ni celle de l'embarquement qui compte, mais le jour où la voiture arrive en Algérie. Ainsi, un véhicule qui atteint ses cinq ans entre l'achat et l'arrivée au port perd le bénéfice du dispositif.

Dès sa présentation dans le projet de loi de finances, la mesure visait une catégorie bien précise de bénéficiaires : elle ne s'applique pas aux résidents qui importent un véhicule par leurs propres moyens. Pour sa mise en œuvre, la Direction générale des douanes a adressé à ses services une instruction interne signée par son directeur général, dont le contenu a été rendu public le 10 janvier 2026.

ESSENCE, HYBRIDE OU ÉLECTRIQUE : LES SEULS VÉHICULES ADMIS

L'article 202 modifié dresse une liste fermée de trois catégories :

□ Voiture de tourisme (position tarifaire 87-03) : motorisation électrique, essence (« à allumage par étincelle ») ou hybride essence-électrique, avec une cylindrée égale ou inférieure à 1 800 cm³.

□ Utilitaire de transport de marchandises : mêmes motorisations, avec un poids total en charge plafonné à 5,950 tonnes ; dans ce cas, la

cylindrée n'est pas un critère.

□ Deux-roues soumis à immatriculation.

Par rapport à l'ancien régime, le changement est double. D'une part, le diesel disparaît de la liste. D'autre part, le seuil de 2 000 cm³ qui valait pour les moteurs diesel n'a plus lieu d'être : seule demeure la limite de 1 800 cm³. En cas de dépassement, le véhicule perd la franchise et relève du régime général de dédouanement, comme le rappellent les fiches consulaires.

Quant aux hybrides, le texte ne vise que l'association « essence et électrique ». Un hybride combinant un moteur diesel et une batterie ne figure donc pas parmi les motorisations prévues.

DIESEL : LA PARENTHÈSE TRANSITOIRE S'EST REFERMÉE LE 30 JUIN

Dès janvier, la note des Douanes et les premiers communiqués consulaires ont fixé la règle : un véhicule diesel, neuf ou d'occasion, n'ouvre plus droit au CCR. Cette exclusion a surpris des ressortissants qui avaient commandé ou payé une voiture diesel avant l'entrée en vigueur de la loi. Le député Abdelouahab Yagoubi a d'ailleurs indiqué avoir saisi le directeur général des douanes pour réclamer un délai en leur faveur. Le 17 avril 2026, le consulat général d'Algérie à Naples a annoncé un dispositif transitoire, valable jusqu'au 30 juin 2026. Il permettait de dédouaner, selon les conditions antérieures à la loi de finances, des véhicules diesel neufs acquis avant le 1er janvier 2026, à condition de le prouver par des justificatifs d'achat (facture, bon de commande, preuve de paiement). Ce délai est aujourd'hui échu. Depuis le 1er juillet 2026, plus aucun véhicule diesel ne peut entrer sous le régime du CCR, et aucune prolongation n'a été annoncée à ce jour.

CCR OU IMPORTATION « MOINS DE 3 ANS » : DEUX RÉGIMES À NE PAS CONFONDRE

Beaucoup confondent encore le CCR avec le régime des véhicules de moins de trois ans, ouvert aux résidents par l'article 110 de la loi de finances complémentaire 2020 et le décret exécutif n° 23-74 du 20 février 2023, détaillé sur le site de la Direction générale des douanes. Les différences sont pourtant nettes :

- Bénéficiaires : le CCR concerne les Algériens immatriculés au consulat qui rentrent définitivement ; le régime « moins de 3 ans » vise les particuliers résidents en Algérie, à l'exclusion des sociétés et groupements.

- Âge : neuf ou moins de cinq ans à l'entrée sur le territoire pour le CCR ; pas plus de trois ans entre la première mise en circulation et la déclaration de mise à la consommation pour les résidents.

- Motorisation : essence, hybride essence-électrique ou électrique dans les deux cas ; le diesel est exclu des deux régimes.

- Cylindrée : 1 800 cm³ maximum pour une voiture de tourisme sous CCR ; pas de plafond pour les résidents, mais l'abattement de 50 % sur les droits et taxes est réservé aux moteurs essence ou hybrides jusqu'à 1 800 cm³, l'électrique bénéficiant de 80 %.

- Fiscalité : franchise totale dans la limite de 8 ou 10 millions de dinars sous CCR ; droits et taxes dus, après abattement, pour les résidents, qui financent l'achat sur leurs propres devises.

- Fréquence : une seule fois dans la vie, par foyer, pour le CCR ; une fois tous les trois ans pour les résidents.

- Entrée sur le territoire : pour les résidents, document de transit douanier d'un mois, non renouvelable ; sous CCR, dédouanement au port en présence du titulaire.

ATTENTION AUX FAUSSES AN- NONCES ET AUX FICHES PÉRIMÉES

Le 20 mai 2026, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a démenti un document présenté comme une cor-

respondance ministérielle autorisant l'importation de véhicules d'occasion de moins de 10 ans. Le ministère a rappelé que seules ses publications sur ses canaux officiels font foi.

Import-export

De plus, plusieurs pages consulaires en ligne décrivent encore l'ancien régime, avec un véhicule neuf obligatoire et un seuil de 2 000 cm³ pour le diesel. C'est notamment le cas de certaines fiches CCR des consulats de Nantes et de Lyon. En cas de doute, il vaut mieux se fier au texte de la loi de finances 2026 et aux communiqués publiés en 2026, puis faire confirmer sa situation par son consulat.

En pratique

- Qui : Algériens de plus de 19 ans immatriculés à titre principal au consulat, avec plus de trois ans de séjour ininterrompu à l'étranger, n'ayant jamais bénéficié d'un CCR (ni eux ni leur conjoint), et rentrant définitivement.

- Quel véhicule : neuf ou de moins de cinq ans à son arrivée en Algérie ; essence, hybride essence-électrique ou électrique ; 1 800 cm³ maximum pour une voiture de tourisme, 5,950 t pour un utilitaire.

- Date limite : aucune pour le dispositif « moins de 5 ans » ; le régime transitoire diesel est clos depuis le 30 juin 2026.

- Démarche : 1) déposer le dossier CCR au consulat ; 2) attendre la notification de l'accord ; 3) acheter le véhicule à son propre nom ; 4) compléter le dossier véhicule et l'inventaire chiffré ; 5) dédouaner au port, en personne ; 6) immatriculer le véhicule en Algérie.

- Montant : franchise totale de droits et taxes dans la limite de 10 millions de dinars (8 millions pour les étudiants et stagiaires) ; droits de chancellerie à partir de 40 euros.

- Textes officiels : loi de finances 2026 (ministère des Finances) ; texte de l'article 202 modifié (ministère des Affaires étrangères) ; communiqué du consulat général à Genève ; régime des véhicules d'occasion (DGD).

ANNABA : Salah Eddine Belloum installé à la tête de l’Inspection de la fonction publique

Imen Boulmaiz

Le wali d’Annaba, Abdelkrim Lamouri, a présidé, hier, la cérémonie d’installation de Salah Eddine Belloum dans ses nouvelles fonctions de chef de l’Inspection de la fonction publique de la wilaya d’Annaba. Cette nomination s’inscrit dans le cadre de l’organisation et du fonctionnement des services chargés de la gestion de la fonction publique, notamment en matière d’encadrement administratif, de valorisation des ressources humaines et de formation des fonctionnaires. À cette occasion, le wali a souhaité la bienvenue au

nouveau responsable, lui adressant ses vœux de réussite et de succès dans l’exercice de ses nouvelles responsabilités. Il l’a également appelé à poursuivre les efforts engagés par son prédécesseur, Ali Lounis, afin d’assurer la continuité du travail et de consolider les acquis réalisés dans ce domaine. Abdelkrim Lamouri a, par ailleurs, insisté sur l’importance de maintenir une coordination étroite avec les différents services de la wilaya. Cette collaboration vise notamment à contribuer à la promotion des ressources humaines, à améliorer les compétences des agents de

l’administration et à renforcer les actions de formation destinées aux fonctionnaires. La cérémonie d’installation s’est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur des télécommunications nationales ainsi que du chargé de la gestion des affaires du cabinet du wali. Les autorités locales soulignent l’importance de la continuité administrative et de la coordination entre les différents services pour accompagner le développement des compétences professionnelles et améliorer le fonctionnement de l’administration publique au niveau de la wilaya d’Annaba.



Université d’Annaba : La culture italienne à l’honneur à l’occasion de la Semaine mondiale de la langue italienne



Imen Boulmaiz

L’Université Badji Mokhtar d’Annaba a accueilli, hier une délégation culturelle italienne composée notamment de Paola Cordoni, attachée culturelle auprès de l’ambassade d’Italie en Algérie et directrice de l’Institut culturel italien, de l’écrivain algérien Amara Lakhous et de Francesco Leggio, traducteur. La délégation a été reçue au siège de la direction de l’université par le recteur, le professeur Mohamed Mena, en présence de membres de l’équipe dirigeante, notamment des vice-recteurs et des doyens des facultés. Cette rencontre s’inscrit dans le cadre de la 26e édition de la Semaine mondiale de la langue italienne, organisée en collaboration avec l’ambassade d’Italie en Algérie. Elle marque également le 20e anniversaire de la publication de l’ouvrage d’Amara Lakhous, Choc des civilisations pour un ascenseur à la Piazza Vittorio, une œuvre qui met en lumière les questions liées à la diversité culturelle, à l’identité et à la coexistence entre différentes communautés.

La littérature et la traduction au cœur du dialogue interculturel

À travers cette initiative, l’université entend mettre en valeur le rôle de la littérature et de la traduction dans le rapprochement entre les peuples. La rencontre offre également l’occasion de souligner l’importance des échanges littéraires dans la compréhension des différences culturelles et dans la construction de passerelles entre les sociétés. La présence d’Amara Lakhous, écrivain algérien dont le parcours littéraire est étroitement lié aux langues et aux cultures algérienne et italienne, constitue un moment privilégié pour aborder les enjeux de la création littéraire dans un contexte interculturel. La participation du traducteur Francesco Leggio permet, quant à elle, de mettre en évidence le rôle essentiel de la traduction dans la circulation des œuvres et des idées au-delà des frontières linguistiques.

Une rencontre avec les étudiants du département d’italien

Le programme culturel se poursuit au département de langue italienne de la faculté des lettres et des langues, au pôle Ahmed El Bouni, dans l’amphithéâtre Mokhtar Nouiouat.

Cette rencontre avec les étudiants leur permet d’échanger

directement avec l’écrivain et les membres de la délégation, de découvrir son parcours littéraire et de discuter de différentes questions liées à la langue, à la culture et à la traduction. Au-delà de son aspect académique, cette initiative représente une occasion d’enrichir les connaissances des étudiants, de stimuler leur intérêt pour la littérature italienne et de leur offrir une ouverture sur les pratiques culturelles et les expériences intellectuelles internationales.

Renforcer la coopération culturelle et universitaire

L’accueil de cette délégation s’inscrit dans la démarche de l’Université Badji Mokhtar d’Annaba visant à renforcer son ouverture sur son environnement culturel international et à consolider ses relations de coopération avec les institutions étrangères. En favorisant les rencontres entre étudiants, écrivains, traducteurs et représentants d’institutions culturelles, l’université contribue à encourager l’apprentissage des langues étrangères, à développer les échanges de connaissances et à promouvoir le dialogue entre les cultures.

Orkids et Ifact scellent un partenariat pour faire éclore l’entrepreneuriat agricole entre Annaba et Constantine



Sara Boueche

Une convention signée prévoit l’accompagnement des projets agricoles incubés et la relance du rendez-vous mensuel AgriMeet. Annaba et Constantine unissent leurs forces pour structurer l’écosystème entrepreneurial agricole de l’Est algérien. Une convention de partenariat a été signée entre l’incubateur Orkids, basé à Annaba, et la structure Ifact, établie à Constantine. L’accord a pour premier objectif d’accompagner les projets liés au secteur agricole hébergés au sein de l’incubateur Orkids. Il vise aussi à améliorer l’environnement des affaires agricole à l’échelle des deux wilayas, en associant les deux parties au soutien d’activités et d’événements dédiés à cette

filiale. Parmi les actions annoncées, la relance du rendez-vous mensuel AgriMeet occupe une place de choix. Ce format de rencontre, destiné à réunir les acteurs de l’écosystème agricole, doit retrouver une dynamique régulière afin de favoriser les échanges, la mise en réseau et l’émergence d’initiatives communes. À travers cette convention, les deux structures misent sur la complémentarité de leurs territoires pour offrir aux porteurs de projets un cadre d’accompagnement plus solide, du stade de l’idée jusqu’à celui de la mise en relation avec les partenaires du secteur. Un signal encourageant pour la jeune pousse agricole, appelée à trouver dans cette coopération interrégionale un terreau propice à son développement.

ANNABA

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL ORGANISÉ ET SAISIE DE PLUS DE 14 KG DE CANNABIS



Imen Boulmaiz

cite des stupéfiants d’Annaba. Cette intervention a permis la saisie de plus de 14 kilogrammes de cannabis, ainsi que de plusieurs moyens de transport et de sommes d’argent en monnaies nationale et étrangère. Selon les éléments communiqués par les services de sécurité, cette opération fait suite à des informations faisant état des activités présumées d’un réseau criminel organisé impliqué dans le trafic de stupéfiants. À la suite de ces renseignements, les enquêteurs ont engagé des investigations et élaboré un plan opérationnel qui leur a permis d’identifier les personnes impliquées et de procéder à leur arrestation. L’intervention a abouti à l’interpellation de cinq suspects, soupçonnés d’apparte-

nir à cette organisation criminelle spécialisée dans le commerce illicite de drogues. Au cours de cette opération, les policiers ont saisi une quantité totale de 14 kilogrammes et 175 grammes de cannabis. Le matériel récupéré comprend également trois voitures de tourisme et deux motocyclettes, qui pourraient avoir servi aux activités présumées du réseau. Les enquêteurs ont par ailleurs mis la main sur des sommes d’argent en monnaie nationale et en devises étrangères, présentées comme provenant des activités criminelles présumées. Ces éléments ont été intégrés à la procédure d’enquête afin de contribuer à l’établissement des faits et à l’examen des éventuels circuits financiers liés au trafic. À l’issue de l’accomplissement des

procédures légales nécessaires, les cinq suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d’El Hadjar. Ils sont poursuivis dans le cadre d’une affaire portant sur la détention, le stockage, le transport, l’exposition et la mise en vente illégale de stupéfiants au sein d’un groupe criminel organisé, ainsi que sur des faits présumés de blanchiment d’argent. Cette opération s’inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale pour lutter contre le trafic de drogues, démanteler les réseaux criminels organisés et identifier les ressources financières susceptibles d’être issues de leurs activités illicites.

ANNABA/BENMOSTPHA BENAOUA

LE WALI DÉLÉGUÉ À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Imen Boulmaiz

Le wali délégué de la circonscription administrative de la nouvelle ville Benmostpha Benaouda a reçu ce matin, plusieurs citoyens ainsi que des représentants de la société civile, dans le cadre des démarches visant à renforcer le dialogue direct avec la population et à assurer une meilleure prise en charge de ses préoccupations. Cette rencontre s’inscrit dans une approche de proximité privilégiant l’écoute des habitants, l’identification de leurs préoccupations et la recherche de solutions adaptées, conformément aux lois et aux réglemen-

tations en vigueur. Au cours de cette séance de réception, les citoyens et les acteurs de la société civile ont eu l’occasion d’exposer leurs préoccupations et de présenter les questions nécessitant l’intervention des services concernés. Le wali délégué a, à cet effet, assuré la coordination avec les différentes instances compétentes afin d’examiner les demandes soulevées et de leur apporter les réponses appropriées dans le respect du cadre réglementaire. Cette initiative traduit l’importance accordée à l’écoute directe des citoyens dans la gestion des affaires locales. Elle vise éga-

lement à faciliter les échanges entre la population et l’administration, tout en permettant une meilleure identification des besoins exprimés sur le terrain. La participation des représentants de la société civile constitue, par ailleurs, un moyen de relayer les préoccupations collectives et de contribuer au dialogue autour des questions touchant à la vie quotidienne des habitants. La prise en charge des demandes exprimées demeure ainsi un élément essentiel pour consolider la confiance entre les citoyens et les institutions publiques et améliorer la qualité du service public.



EL HADJAR

PLUSIEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN, D'ASSAINISSEMENT ET D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES EN COURS DE RÉALISATION



La commune d’El Hadjar connaît une dynamique de réalisation de plusieurs projets de développement local, portant notamment sur l’aménagement urbain, l’amélioration des routes, le renforcement de l’éclairage public, la réhabilitation des réseaux d’assainissement et le développement des infrastructures scolaires. Dans le cadre du suivi régulier des programmes de développement, un état des lieux des chantiers ouverts et des travaux en cours a été effectué hier conformément aux orientations du wali d’Annaba, Abdelkrim Lamouri. Cette démarche vise à accélérer la concrétisation des projets de proximité prioritaires et à améliorer le cadre de vie des citoyens. Parmi les opérations en cours figure l’aménagement de la rue principale, sur le tronçon reliant le siège de la Protection civile à la résidence de

la brigade d’intervention. Ce projet vise à améliorer les conditions de circulation et à contribuer à la réorganisation de cet axe urbain. Les travaux concernent également l’aménagement du trottoir de la route reliant l’ouvrage d’art du quartier des 502 logements à la route de wilaya n° 129, sur une distance de 350 mètres linéaires. Cette opération doit permettre d’améliorer les conditions de déplacement des piétons et la sécurité des usagers. Dans le domaine de l’éclairage public, un chantier porte sur la réalisation d’un réseau reliant l’ouvrage d’art à la route de wilaya n° 129, sur un linéaire de 900 mètres. Cette infrastructure doit contribuer à améliorer l’éclairage de cet axe et les conditions de circulation, notamment durant les heures nocturnes. Le programme comprend également plusieurs interventions destinées à améliorer les infrastructures d’assai-

nissement. Au niveau du quartier des 150 logements, les travaux portent sur la réhabilitation des réseaux d’évacuation des eaux usées, dans le cadre du deuxième lot consacré au réseau secondaire du quartier. Une autre opération concerne le renouvellement du réseau d’assainissement du quartier El Haricha. Ces travaux visent à améliorer le fonctionnement des installations et à renforcer la qualité des services liés à l’assainissement. Le secteur de l’éducation figure également parmi les domaines concernés par les projets en cours. Des travaux sont engagés pour la réalisation d’un restaurant scolaire d’une capacité de 200 repas au sein de l’école primaire Haddad Ammar. Cette infrastructure permettra de renforcer les équipements de restauration scolaire et de contribuer à l’amélioration des conditions d’accueil des élèves.

ANNABA ACCUEILLE UN GROUPE DE TOURISTES ÉTRANGERS POUR PROMOUVOIR SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Imen Boulmaiz

La ville d'Annaba a accueilli hier, un groupe de touristes de différentes nationalités étrangères, dans le cadre des initiatives visant à promouvoir les atouts touristiques de la wilaya et à faire connaître la richesse de son patrimoine historique, archéologique et culturel. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Annaba pour renforcer l'attractivité de la destination et valoriser les ressources touristiques dont

dispose la région. Elle a pour objectif de permettre aux visiteurs étrangers de découvrir l'histoire de la ville, son héritage civilisationnel et les nombreux témoignages de son passé. À travers cette tournée de découverte, les visiteurs sont invités à explorer les richesses historiques et archéologiques d'Annaba, une ville dont l'identité s'est construite au fil des différentes civilisations qui ont marqué son histoire. La diversité de son patrimoine constitue un atout majeur pour le développement du tourisme culturel. Les vestiges historiques, les monuments

et les sites patrimoniaux témoignent de la profondeur historique de la région et contribuent à faire d'Annaba une destination présentant un intérêt particulier pour les amateurs d'histoire et de découvertes culturelles. Au-delà de son héritage historique, la ville bénéficie également d'un environnement naturel attractif et d'une diversité de paysages qui renforcent son potentiel touristique. Cette combinaison entre patrimoine, nature et richesse culturelle lui confère des atouts susceptibles de séduire différentes catégories de visiteurs.



ANNABA

UNE OPÉRATION DE PULVÉRISATION CONTRE LES MOUSTIQUES MENÉE DANS LES SECTEURS 1 ET 5



Imen Boulmaiz

Les services de la commune d'Annaba ont mené récemment une opération de lutte contre les moustiques au niveau des secteurs urbains 1 et 5. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions engagées pour améliorer les conditions d'hygiène et préserver la santé publique. L'opération a été réalisée conformément aux instructions du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, sous la supervision du chef de daïra d'Annaba et du président de l'Assemblée populaire communale (APC). Sur le terrain,

les équipes de la commune, relevant de la Direction de la protection de l'environnement et du cadre de vie, notamment du service de la prévention et de la santé, ont procédé à des opérations de pulvérisation destinées à lutter contre la présence des moustiques dans les zones concernées. Cette intervention vise à réduire les nuisances occasionnées par ces insectes et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants. La lutte contre les moustiques constitue en effet un enjeu important pour les collectivités locales, particulièrement lorsque leur pro-

lifération affecte le confort quotidien des citoyens. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour assurer un environnement plus sain et renforcer les actions de prévention au niveau des différents secteurs de la ville. La mobilisation des services communaux chargés de l'environnement, de la prévention et de la santé traduit la volonté de poursuivre les interventions de proximité visant à limiter la prolifération des insectes nuisibles et à préserver la qualité du cadre de vie urbain.

EL TARF

SIX INDIVIDUS ARRÊTÉS AVEC UNE ARME À FEU, DES MUNITIONS ET UNE IMPORTANTE QUANTITÉ DE PSYCHOTROPES

LB

Les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, représentés par la Sûreté de daïra d'Ibn Mhidi, ont mis fin, au cours de la semaine écoulée, aux activités présumées d'un groupe criminel impliqué dans le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que dans des activités liées à la constitution d'une bande de quartier criminelle. L'opération a permis l'arrestation de six suspects originaires de la wilaya d'El Tarf et la saisie d'un important arsenal d'armes et de produits prohibés. Selon les informations communiquées par les services de police, cette intervention fait suite à des renseignements faisant état des activités d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogues et de substances psychotropes. Les membres présumés de ce réseau seraient également impliqués dans la constitution d'une bande criminelle et dé-

tiendraient différentes catégories d'armes. À la suite de ces informations, les éléments de la Sûreté de daïra d'Ibn Mhidi ont engagé des investigations sur le terrain et constitué des équipes opérationnelles chargées d'identifier les suspects, de suivre leurs activités et de procéder à leur interpellation. Menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Dréan, l'opération a abouti à l'arrestation de six personnes et à la récupération de plusieurs objets et substances liés à cette affaire. Les perquisitions et les opérations de saisie ont permis de récupérer une arme à feu de quatrième catégorie, de type pistolet, ainsi que 11 cartouches de munitions réelles. Les policiers ont également saisi plusieurs armes blanches prohibées de sixième catégorie, notamment des épées, des couteaux de grande taille et des bâtons. Un pistolet électrique équipé d'une cartouche



figure également parmi les objets récupérés. Le matériel saisi comprend en outre un dispositif de vision nocturne et des masques faciaux. L'opération a également permis la saisie de 1 664 comprimés psychotropes et de trois flacons contenant un liquide à effet psychotrope. À ces produits s'ajoutent trois plaquettes de cannabis traité, pour un poids

total de 332 grammes. Les policiers ont par ailleurs récupéré des sommes d'argent en monnaie nationale et en devises étrangères, présentées par les services de sécurité comme provenant des activités criminelles présumées. Après l'accomplissement des procédures légales nécessaires, les six suspects ont été présentés devant le parquet

compétent près le tribunal de Dréan. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de la Sûreté nationale pour lutter contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que contre les activités des groupes criminels impliqués dans la détention d'armes prohibées.

Lula réélu président du Brésil à la surprise générale, au terme d'une mobilisation massive et d'un scrutin chaotique

Le candidat de gauche était arrivé au premier tour derrière son rival, Flavio Bolsonaro, qui réclame l'annulation de l'élection après des prolongations désordonnées d'ouverture des bureaux de vote, selon le monde fr.

Sa victoire tient du « miracle », tant les sondages avaient prédit le contraire. Le Brésil a échappé de justesse, dimanche 25 octobre, au retour de l'extrême droite grâce à une remontée spectaculaire du président sortant de gauche, Luiz Inacio Lula da Silva.

Le spectre du retour d'un bolsonarisme plus radical, aligné sur les Etats-Unis de

Donald Trump, a poussé les Brésiliens à se rendre massivement aux urnes pour donner une nouvelle chance à la gauche. L'ancien métallurgiste, qui fêtera ses 81 ans mardi, a été réélu pour un quatrième mandat avec 51,79 % des suffrages, contre 48,21 % pour son rival, Flavio Bolsonaro. Une victoire sans appel qui prouve que l'attachement à la démocratie, à la souveraineté nationale, à la protection de l'Amazonie et à la justice sociale reste bien vivant chez les 214 millions de Brésiliens.

« Dieu veille sur moi ! », a déclaré le président Lula, d'une voix fatiguée, du haut d'une tribune dressée sur

l'avenue Paulista, la plus grande de Sao Paulo, devant une foule euphorique, entre pétards, fumigènes rouges et caméras venues du monde entier. « Tout ce qui m'est arrivé dans la vie a été un miracle », a ajouté le candidat du Parti des travailleurs. Donné perdant de deux points par les sondages la veille encore face à Flavio Bolsonaro, le voilà qui achève en beauté la dernière campagne électorale de sa vie – la loi électorale interdit trois mandats d'affilée – grâce à une mobilisation historique dans la rue et sur les réseaux sociaux de ses partisans pour convaincre les abstentionnistes



JORDANIE :

Trois suspects arrêtés après l'attaque meurtrière contre une église orthodoxe



L'attaque sans précédent contre les chrétiens du royaume perpétrée vendredi par des hommes armés dans le village de Hammoud, dans le sud du pays, a fait neuf morts, selon le dernier bilan des

autorités jordaniennes, selon le monde fr.

Les forces de sécurité jordaniennes ont arrêté, lundi 26 octobre dans la matinée, trois suspects liés à l'attaque meurtrière contre une église

grecque-orthodoxe, ont annoncé les autorités et les médias d'Etat du royaume.

« Nous avons arrêté les assassins, nous examinons toutes les circonstances poussant des jeunes vers l'extrémisme, et nous tiendrons pour responsables tous ceux dont l'implication sera établie », a déclaré le ministre de l'intérieur, Mazen Al-Faraya, sur X.

D'après le dernier bilan des autorités, neuf personnes ont été tuées et 25 blessées dans cette attaque sans précédent contre les chrétiens du royaume, perpétrée vendredi par des hommes armés dans le village de Hammoud, dans le sud du pays. Selon la télévision

d'Etat, « les trois terroristes responsables de l'attaque » ont été arrêtés lundi matin, « dans une maison abandonnée » située dans le gouvernorat de Karak, où se trouve l'église visée.

Deuil national

Les suspects « ont tous les trois été blessés lors d'un affrontement armé, tandis qu'aucun membre des forces de sécurité n'a été blessé », a-t-elle précisé sur X. Auparavant, la direction de la sécurité publique avait affirmé que les assaillants avaient pénétré dans l'enceinte de l'église grecque-orthodoxe Saint-Georges avant d'ouvrir le feu sur un cortège funéraire.

Dénonçant un « attentat

terroriste », le roi Abdallah II, qui s'était rendu auprès de blessés hospitalisés à Karak, avait assuré vendredi sur X que son pays allait appliquer les peines « les plus sévères » aux assaillants.

Le gouvernorat de Karak, qui compte environ 375 000 habitants, abrite une importante communauté chrétienne. Les chrétiens représentent environ 3 % de la population jordanienne, qui compte près de 11 millions d'habitants, majoritairement sunnites. La Jordanie observe depuis vendredi un deuil national de trois jours, durant lequel les drapeaux sont mis en berne sur les bâtiments des institutions publiques et gouvernementales.

Après les manifestations du 24 octobre, l'exécutif confronté à la perspective d'un long automne social

Le premier ministre, Sébastien Lecornu, reçoit, lundi, les représentants des lycéens pour leur apporter des « réponses concrètes ». De nouveaux appels à mobilisation ont déjà été lancés pour le 31 octobre et le 5 novembre, selon le monde fr.

Pour l'exécutif, le pire n'a pas eu lieu. Au lendemain de la journée de mobilisation du 24 octobre, le chef du gouvernement, Sébastien Lecornu, et la plupart de ses ministres ont observé un silence

précautionneux. Beaucoup ont préféré – à l'exception du ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez – ne pas réagir à l'affluence massive des Français dans la rue, malgré le froid et la pluie.

A travers tout l'Hexagone, 410 000 personnes dont 110 000 à Paris, selon les chiffres du ministère de l'intérieur (800 000 selon le décompte de la CGT) se sont rassemblées pour protester contre la vie chère, contre la dégradation des services publics ou encore pour dénoncer

les restrictions inédites du droit à manifester édictées par Emmanuel Macron dès jeudi 22 octobre.

Dimanche soir, le chef de l'Etat a, de nouveau, préempté la voix du gouvernement, afin de remercier les forces de l'ordre. « Grâce à elles et malgré un contexte difficile, l'Etat a été au rendez-vous de ses missions », s'est-il félicité, sur X, sans faire aucune mention des manifestations et de leur ampleur similaire à celle du week-end précédent.



En Cisjordanie, plus de 2 670 Palestiniens « déplacés de force » par l’armée israélienne, selon l’Autorité palestinienne

Dimanche, des soldats israéliens étaient toujours déployés dans les rues de la plus grande ville du territoire palestinien occupé, selon des images de l’Agence France-Presse, selon le monde fr. Plus de 2 670 Palestiniens ont été « déplacés de force » de leur domicile à Hébron, la plus grande ville de la Cisjordanie occupée, depuis le lancement, vendredi 23 octobre, d’une opération de l’armée israélienne après la mort de deux de ses soldats dans une attaque survenue à proximité de la ville, a affirmé, dimanche 25 octobre, l’Autorité palestinienne, installée à Ramallah. Ce déplacement contraint concerne « en majorité des femmes, des

enfants et des personnes âgées », a affirmé, sur X, le cabinet du premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, citant des données de la municipalité d’Hébron, située dans le sud du territoire palestinien. L’attaque de vendredi, à proximité de la ville, a fait quatre morts : deux soldats israéliens âgés de 20 et 23 ans et les deux assaillants, qui ont été abattus. Dans la foulée, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, avait annoncé le lancement d’une vaste opération militaire « antiterroriste » en Cisjordanie et ordonné le « bouclage total » du territoire. Présence militaire A Hébron, les forces israéliennes sont entrées dans le quartier d’Ein

Deir Baha, où résidaient les deux assaillants, et ordonné aux habitants de rassembler leurs affaires et de quitter leurs domiciles. Samedi, le ministère de la défense israélien a annoncé qu’environ 2 000 Palestiniens avaient été « évacués » de chez eux dans le cadre de cette opération. Dimanche, des véhicules militaires et des soldats israéliens étaient toujours déployés dans les rues d’Hébron, selon des images de l’Agence France-Presse. Higazi Al-Tamimi, commerçant local jouant également un rôle de représentant dans le quartier évacué, a accusé des soldats israéliens de l’avoir frappé alors qu’il tentait de regagner son domicile. « Je me souviens qu’une ou deux



personnes ont commencé à frapper mes jambes, ma poitrine et mes épaules. L’une d’elles m’a même donné un coup sur la tête », a-t-il raconté depuis son lit d’hôpital, une jambe recouverte d’un épais bandage. « Elles m’ont ensuite poussé en

arrière, et j’ai continué à avancer jusqu’à atteindre une zone sûre », a-t-il ajouté. L’armée israélienne a par ailleurs annoncé, dimanche, un bouclage de la Cisjordanie occupée pour la journée des élections législatives israéliennes, mardi.

En Albanie, le premier ministre veut durcir la gestion des foules après de violentes manifestations



Quiconque choisit de rester dans une foule » commettant des violences et pillages au sein de l’espace public ou « dissimulant son identité » devra payer une amende de plus de 500 euros, dispose le nouveau texte législatif, selon Edi Rama, selon le monde fr. Le premier ministre albanais, Edi Rama, entend durcir dans les prochains jours la législation encadrant les manifestations en

s’inspirant du « modèle français casseur-payeur », alors que les rassemblements demandant sa démission et émaillés de dégradations s’enchaînent. Lire aussi | Article réservé à nos abonnés En Albanie, la « révolution des flamants roses » se radicalise pour répondre au « mépris » et à « l’indifférence » du premier ministre Lire plus tard « Quiconque choisit de rester dans une foule » commettant des violences

et pillages au sein de l’espace public ou « dissimulant son identité » devra payer une amende de plus de 500 euros, a-t-il déclaré, dans une allocution vidéo, retransmise en direct, dimanche 25 octobre, sur les réseaux sociaux. Cela s’appliquerait à toute sorte de rassemblements « lorsqu’ils entraînent des dommages matériels ». Selon ce projet de texte, la police sera également autorisée à « restreindre les rassemblements jusqu’à soixante-douze heures » dans certains périmètres, « en cas de risque imminent de violence », a ajouté le dirigeant socialiste, au pouvoir depuis 2013. Ce texte, qui sera présenté la semaine prochaine, prévoit, par ailleurs, une « indemnisation immédiate des petites entreprises » et une « suspension » ou révocation de ceux qui « encouragent, organisent ou coordonnent la participation d’élèves mineurs à des rassemblements ». Des enseignants ont apporté leur soutien aux revendications portées

par des lycéens, dans le cadre du mouvement de contestation pacifique contre le gouvernement en cours depuis mai, dans ce pays des Balkans. Des manifestations depuis mai Depuis la mi-octobre à Tirana, la capitale, des manifestants ont régulièrement défié la police et attaqué des bâtiments officiels, en marge de rassemblements contre la corruption et pour de meilleures conditions d’études. Edi Rama dénonce, lui, des ingérences extérieures. « Quiconque exige ma démission se trompe en pensant qu’elle peut être imposée par la force ou sous quelque forme que ce soit, mais je ne pense pas que tout ce qu’ils disent et exigent soit faux », a-t-il, par ailleurs, déclaré dimanche. Le leader de l’opposition, Sali Berisha (Parti démocratique albanais, conservateur), a réagi lors d’un échange en ligne avec des internautes, rapporté ensuite par son parti dans un communiqué de presse. Interrogé sur les mesures annoncées

par M. Rama, il a répondu : « Nous citoyens n’allons reconnaître aucune de ces mesures, nous serons vent debout » contre elles et répondront dent pour dent à Edi Rama « pour lui donner ce qu’il mérite ». Les propositions du premier ministre ont aussi fait réagir dans les rangs des quelque centaines de manifestants qui ont défilé à nouveau dimanche dans le centre de Tirana pour dénoncer entre autres le coût de la vie, les conditions d’études et la corruption. « Interdire les comptes qui appellent à manifester, arrêter les gens, etc., c’est comme un retour aux années 1990 » et au communisme, où « les gens avaient peur de parler », a estimé Frida, webdesigner de 29 ans. « Ce n’est pas normal que les choses se passent comme ça », a-t-elle déploré. La veille, lors de la dernière manifestation, 23 personnes ont été arrêtées, selon la police. Treize autres font l’objet de poursuites judiciaires et 30 sont « recherchées ».

Los Angeles, le fléau des vols de câbles en cuivre fait la fortune d’une PME d’Agen

Dans la ville californienne, où l’éclairage public est décimé par des rapines, une entreprise française de lampadaires solaires a trouvé une opportunité de développement. A la clé, un marché de plusieurs centaines de millions de dollars, selon le monde fr. Lorsque Hocine Benaoum, responsable de la filiale américaine de l’entreprise française Fonroche Lighting, a commencé à frapper aux portes des mairies des Etats-Unis pour vendre ses lampadaires solaires, son discours était rodé : les économies d’énergie, le coût sur la durée ou encore la rapidité

d’installation de ses équipements « made in France », qui fonctionnent sans être raccordés au réseau électrique. « Les débuts, en 2021, étaient laborieux », reconnaît-il. Ses premiers projets concernaient des éclairages de parcs à chiens ou de petites structures militaires isolées. Il ne se doutait pas qu’un tout autre argument serait la clé de sa percée aux Etats-Unis, à partir de 2023 : les vols de câbles en cuivre, devenus, depuis cinq ans, un fléau dans certaines villes américaines, à mesure de l’envolée du cours. A Los Angeles, ville très

étendue, l’éclairage urbain, géré par la mairie, est particulièrement déficient : environ 30 000 lampadaires sur les 200 000 installés dans la ville seraient en panne, en raison de vols de câbles en cuivre (40 % des incidents) ou de divers problèmes de maintenance. Et il faut en moyenne douze mois pour changer un lampadaire défaillant... « Nous manquons de moyens », reconnaît Michael Sangalang, responsable de l’éclairage urbain à la mairie, d’autant plus que les vols de câbles se reproduisent souvent après les réparations.



EN :

Inquiétude vite dissipée pour un cadre des Verts

Titularisé ce week-end lors du succès du Borussia Dortmund face à Eintracht Francfort, Ramy Bensebaïni n'a pas terminé la rencontre au sommet de sa forme. Victime d'une béquille particulièrement douloureuse au niveau de la cuisse, à la suite d'un choc violent, le défenseur international algérien a dû serrer les dents en fin de partie pour aider les siens à préserver ce précieux résultat. Une alerte qui a brièvement fait craindre le pire pour l'un des cadres de la sélection.

Interrogé à l'issue du match au micro de Sky, l'entraîneur du BVB, Niko Kovač, a apporté des précisions sur l'état de santé de son latéral : « Il a reçu un gros coup de genou au niveau de la cuisse. C'est le genre d'impact qui fait extrêmement mal sur le moment », a-t-il expliqué. Le staff médical est immédiatement intervenu après le coup de sifflet final pour lui appliquer un

bandage et de la glace, afin de résorber le traumatisme.

Un repos forcé mais bienvenu

L'inquiétude reste néanmoins minime. L'international algérien va pouvoir bénéficier d'un repos forcé, mais bienvenu, en milieu de semaine. Suspens pour le deuxième tour de la Coupe d'Allemagne face au SV Werder Brême, en raison d'un carton rouge reçu lors de la Supercoupe, il disposera de quelques jours pour récupérer pleinement. Cette absence en coupe tombe donc au bon moment pour lui permettre de soigner sa cuisse.

Kovač a d'ailleurs souligné que cette suspension avait pesé dans sa décision de l'aligner d'entrée : « Du fait qu'il soit suspendu en Coupe, il va pouvoir se reposer un peu. », a-t-il ajouté. Le technicien s'est également montré satisfait du rendement apporté par Bensebaïni, dont le retour à 100 % est attendu dès la prochaine journée de Bundesliga.



Anis Hadj Moussa encensé et comparé à Lamine Yamal



Auteur d'un chef-d'œuvre, une frappe enroulée dans la lucarne opposée lors du choc face au PSV Eindhoven (1-1), Anis Hadj Moussa continue de braquer les projecteurs sur lui en Eredivisie. Après une première période discrète, l'international algérien a une nouvelle fois débloqué la situation pour Feyenoord d'un geste de classe pure, provoquant l'admiration des observateurs néerlandais.

Présent sur le plateau de l'émission NOS Studio Sport, le technicien Ron Jans n'a pas tari d'éloges sur le talent de Hadj Moussa, allant jusqu'à le comparer à l'un des plus grands

prodiges du football mondial : « Nous devons vraiment nous réjouir qu'il joue encore aux Pays-Bas. Ce garçon décide du sort des matchs. Il est tout simplement du niveau de Lamine Yamal. C'est vraiment un joueur qu'on prend plaisir à regarder. On sait qu'il fait ce genre de choses, qu'il en est capable. Un but magnifique. », s'est-il enthousiasmé, séduit par l'aisance technique et la capacité d'élimination de l'attaquant.

Un transfert à Utrecht qui a failli se faire

Ron Jans a également révélé qu'il avait failli recruter l'Algérien lorsqu'il dirigeait FC Utrecht, malgré quelques réserves

initiales liées à son repli défensif : « Ça se présentait très bien. J'avais reçu beaucoup d'échos du Vitesse : ne le fais pas, parce qu'il ne défend pas. Mais il est tellement phénoménal. Il m'avait appelé à l'époque, quand j'étais à Utrecht, pour me dire qu'il allait finalement à Feyenoord. Oui, ça a été un bon choix. »

Avec un bilan de 8 buts et 1 passe décisive en 12 rencontres toutes compétitions confondues, Hadj Moussa confirme qu'il est devenu un élément incontournable du championnat néerlandais. Reste désormais à savoir s'il parviendra à maintenir ce rythme dans les prochaines semaines.

Mohamed Azzi encore énorme face au Spartak

Le latéral droit Algérien du CSKA Moscou, Mohamed Azzi, continue de se montrer très régulier et performant. Après une défaite face au Dynamo la semaine dernière, les Rouge et Bleu ont remporté l'autre derby face au Spartak hier sur le score de 2-0, ce qui leur permet de monter sur le podium juste derrière le Zenit et le Dynamo.

Aligné au sein d'une défense à cinq, Azzi s'est plutôt bien acquitté de ses tâches défensives, remportant une majorité des duels que ce soit au sol où dans les airs, dans un match où l'adversaire n'a pas arrêté de presser.

Offensivement il a été là comme d'habitude avec de nombreux dribbles et une grosse occasion dans un face à face avec le gardien en début de match. Il n'y a que dans le jeu de passe qu'il a légèrement péché tout comme son acolyte arrière gauche.

Depuis sa signature au CSKA début septembre, il a enchaîné sept titularisations et ses prestations sont de plus en plus remarquées, ce qu'il lui vaut une pré-convocation pour le mois de novembre avec l'équipe d'Algérie.



Liga / Real Madrid : Kylian Mbappé a encore traumatisé le FC Barcelone

Avec un doublé, le Bondynois a encore fait très mal au FC Barcelone, une de ses victimes préférées. De quoi répondre, au passage, à ceux qui lui reprochaient de ne pas toujours être bon dans les gros matchs. Il se savait attendu. À 24 heures d'un Ballon d'Or qu'il espère remporter, Kylian Mbappé avait un rendez-vous décisif : un Clasico, finalement remporté par les Madrilènes, qui va sûrement servir de tournant. Pour lui, comme pour son équipe. Et celui qui est souvent critiqué pour ses prestations dans les matchs à enjeu a plus que répondu présent, avec un doublé, permettant aux siens de revenir à trois points des Catalans au classement de la Liga.

Pourtant, beaucoup annonçaient

un match compliqué pour le Français et ses acolytes du secteur offensif madrilène, avec un Barça qui devait dominer les débats et priver les Merengues du ballon. Mais le Real Madrid a réussi à montrer un visage assez conquérant, neutralisant bien le jeu offensif barcelonais, et se projetant très vite vers l'avant, bien porté par de bons Jude Bellingham et Arda Güler. Kylian Mbappé a donc bénéficié de plus de situations que prévu devant, et il en a bien profité.

La bête noire du Barça

Élu homme du match par notre rédaction et par la Liga, l'international tricolore a certes eu de la réussite sur son premier but, puisque c'est un dégagement de Gerard Martin qui lui rebondit dessus qui lui permet de marquer. Mais il

fallait être là. Et sur ce deuxième but, il avait parfaitement suivi, arrivé lancé pour propulser un caviar de Camavinga au fond des filets. De façon globale, il aura été assez intelligent dans le jeu, avec de nombreux appels qui ont fait mal dans le dos de la défense catalane. On l'a aussi senti un peu plus impliqué dans les tâches défensives.

Il a d'ailleurs atteint la barre symbolique des 100 buts avec le Real Madrid. Le Barça est devenu sa deuxième victime préférée en carrière derrière Montpellier, avec 14 buts inscrits en 10 matchs face aux Blaugranas. A noter que 11 de ses réalisations ont été marquées sur la pelouse du Camp Nou, signe que Kylian Mbappé est chez lui en Catalogne ! De quoi définitivement lancer sa saison, et surtout, celle de son équipe !



Liga / FC Barcelone : Lamine Yamal s'est de nouveau liquéfié dans un gros match



Très attendu pour ce Clasico, Lamine Yamal est complètement passé à côté. La vedette catalane n'a fait aucune différence et forcément, ça a coûté cher à son équipe. C'était une semaine très importante pour les plus grands joueurs de la planète. Même si les votes pour le Ballon d'Or étaient déjà terminés, les candidats au Graal des récompenses individuelles voulaient se montrer juste avant cette cérémonie de demain soir. Kylian Mbappé le savait, et il a brillé dans celui qui est peut-être le match le plus regardé au monde. Le Français a répondu présent avec un doublé qui a offert le Clasico aux siens.

Tout le contraire d'un Lamine Yamal qui est complètement passé à côté. Après une prestation assez mauvaise au Parc des Princes, certes un peu maquillée par un but, le numéro 10 blaugrana a rendu une copie très insuffisante ce soir. Il a par exemple été crédité d'un triste 3/10 dans les notes de notre rédaction, et n'a fait aucune différence tout au long de la rencontre.

Une prestation indigeste

Face à son coéquipier en sélection Marc Cucurella, il a eu énormément de mal à se montrer. Bien muselé, le latéral madrilène ayant aussi été aidé par des coéquipiers avec des prises à deux, Lamine Yamal n'a pas réussi à gagner du terrain balle au pied, et même lorsqu'il a tenté de trouver des partenaires, il n'a pas été inspiré. Sur sa seule vraie occasion du match, seul dans la surface juste avant la pause, il s'est complètement loupé, ne trouvant pas le cadre alors qu'il semblait plus difficile de la mettre dehors qu'entre les montants. De quoi conclure une semaine particulièrement compliquée, pour son équipe comme pour lui. Si son début de saison reste colossal sur le plan statistique (8 buts et 6 passes décisives en 10 matchs de Liga), force est de constater qu'il a déçu lors des deux grands rendez-vous disputés cette saison. On pourra au moins mettre en avant son implication défensive ce soir, et on l'a souvent vu haranguer le public barcelonais. Mais lui-même le sait mieux que quiconque, c'était très insuffisant ce dimanche soir...

Ligue 1 / L'OM : L'énorme coup de gueule d'Himad Abdelli après la victoire face au Havre



Malgré la victoire spectaculaire de l'OM face au Havre (4-3), ce dimanche, Himad Abdelli n'a pas caché sa colère au micro de Ligue 1+. Furieux après avoir vu les Marseillais dilapider une avance de quatre buts, le milieu de terrain a vivement dénoncé le manque d'engagement de son équipe en fin de rencontre, adressant également un message aux remplaçants. L'Olympique de Marseille s'est imposé dans la douleur face au Havre (4-3), ce dimanche, au terme d'une rencontre complètement folle. Alors que les Phocéens menaient 4-0, ils ont laissé leurs adversaires inscrire trois buts et relancer le suspense en fin de match. Une fin de rencontre qui n'a pas du tout plu à Himad Abdelli, élu homme du match par la rédaction FM mais particulièrement remonté au micro de Ligue 1+ après le coup de sifflet final.

«À 4-0, on n'a pas le droit de prendre trois buts et de se faire peur à la fin comme ça, surtout à domicile. C'est inadmissible pour moi», a lâché le milieu de terrain, malgré la satisfaction d'avoir empoché les trois points. Pour l'international algérien, les Marseillais

ne peuvent pas se permettre de relâcher leurs efforts après avoir pris une avance confortable, au risque de compromettre des rencontres pourtant bien engagées.

Abdelli pointe du doigt les remplaçants

«Un match, c'est 90 minutes», a-t-il martelé, rappelant que son équipe devait maintenir le même niveau d'engagement jusqu'au bout. «On doit se donner à fond 90 minutes et pas 70 ou 80. Si on ne se donne à fond que 80 minutes, on peut prendre trois buts bêtement», a-t-il insisté, pointant du doigt un manque de rigueur et de concentration qui aurait pu coûter cher à l'OM.

Abdelli a également adressé un message aux joueurs entrés en cours de jeu, estimant qu'ils devaient apporter la même intensité que les titulaires. «Nous, on se donne à fond pendant 70-80 minutes, les rentrants doivent aussi se donner à fond. Ce soir, ça n'a pas été le cas», a-t-il regretté. Un avertissement clair au sein du vestiaire marseillais. Oui, la victoire est acquise mais la manière de terminer la rencontre devra rapidement être corrigée pour éviter de nouvelles frayeurs lors des prochaines échéances.



Sony prépare-t-il un coup de maître ? Sa future PlayStation portable pourrait écraser la concurrence

Richard Leadbetter a évoqué, dans un épisode de DF Direct, des « discussions en coulisses » selon lesquelles Sony aurait « une sorte d'exclusivité » sur RDNA 5 pour son appareil nomade. Si l'information se confirme, la machine au nom de code « Canis » serait la seule portable à embarquer une puce RDNA 5 conçue sur mesure.

RDNA 5 sur mesure : AMD réserve ses ingénieurs aux gros volumes

Le mot « exclusivité » ne désignerait pas un accord classique entre les deux entreprises. AMD serait de plus en plus sélectif sur les puces semi-custum pour portables et exigerait des engagements de production suffisants avant d'y affecter des équipes, les wafers TSMC coûtant cher.



Autrement dit, Sony serait surtout le seul à accepter de payer le ticket d'entrée...

Selon le leaker Kepler_L2, AMD aurait demandé à Microsoft un engagement d'au moins 10 millions de puces pour une Xbox portable maison, ce que Microsoft aurait jugé trop ris-

qué. L'insider Jez Corden, de Windows Central, a depuis contesté ce récit. Le chiffre reste donc une rumeur, pas une donnée établie.

Asus, Lenovo et Valve bloqués sur du RDNA 3.5

Pour les autres fabricants, la perspective est moins réjouis-

sante. Asus, Lenovo ou Valve devraient continuer avec les architectures AMD existantes, ou attendre des APU RDNA 5 standard, vendus dans le commerce. Or le RDNA 4 mobile n'est jamais arrivé sur x86 : ces constructeurs pourraient donc rester sur du RDNA 3.5. Une future Xbox portable ou un futur Steam Deck se contenteraient alors d'autres puces.

Côté Sony, les fuites décrivent une puce à 16 unités de calcul RDNA 5, associée à des cœurs Zen 6c et Zen 6 basse consommation. Contrairement au PlayStation Portal, centré sur le streaming, cette console ferait tourner les jeux nativement. Reste à voir si cette avance sur le papier pèsera face à des concurrents qui, eux, sont déjà sur le marché.

En Bref...



Ce fut une véritable course contre la montre. Comme tous les satellites en orbite basse, Swift subit la traînée de l'atmosphère. Un phénomène accentué par l'activité solaire récente, qui lui a fait peu à peu perdre de l'altitude. Si sa fin était alors inéluctable, la NASA a entamé une mission inédite pour le sauver, en partenariat avec la start-up Katalyst. Mais celle-ci a échoué, de quoi permettre au télescope de reprendre les observations avant sa destruction.

Swift est en mode veille

De quoi lui permettre de pointer ses instruments vers des centaines de cibles, des restes d'explosions d'étoiles aux trous noirs géants de galaxies lointaines, en passant par des comètes de notre Système solaire. Mais ce 20 octobre, le télescope est tombé à 275 kilomètres d'altitude. À cette hauteur, l'air résiduel le freine trop pour qu'il soit en mesure de garder ses instruments braqués sur une cible. L'appareil ne peut tout simplement plus observer l'Univers : il est passé en mode sécurité le jour même, c'est-à-dire un état de veille qui protège le satellite quand il ne peut plus fonctionner normalement.

L'équipe chargée des opérations, à l'université d'État de Pennsylvanie, lui a ainsi envoyé une dernière commande pour mettre fin à son activité et le préparer à la rentrée atmosphérique, qui devrait se produire d'ici à quelques semaines. Lancé le 20 novembre 2004, Swift a été conçu pour traquer les explosions les plus puissantes de l'Univers. Comme l'explique S. Bradley Cenko, l'investigateur principal de la mission, il devait « détecter et localiser les sursauts gamma » puis transmettre leur position aux autres télescopes avant de les photographier avant que leur lueur ne s'éteigne. Le tout en environ 1 minute.

Cette IA apprend à parler sans savoir lire, mais la promesse de Jack Dorsey a ses limites

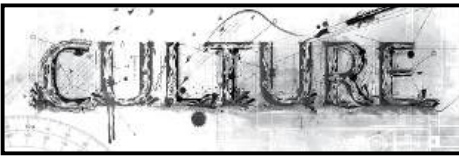


Jack Dorsey ne s'intéresse pas qu'aux paiements et aux cryptomonnaies. Le cofondateur de Twitter, désormais à la tête de Block, maison mère de Square et Cash App, vient de dévoiler Dessa, une intelligence artificielle vocale entraînée exclusivement à partir de conversations humaines. Présentée le 23 octobre sur X, cette IA aurait appris à converser uniquement en écoutant des humains. Pas de transcriptions ni de textes pour l'entraîner et aucun modèle de langage pré-existant. Dorsey n'hésite d'ailleurs pas à la présenter comme le modèle vocal full-duplex « le plus authentique jamais construit ». Une IA qui écoute, parle et peut même vous couper la parole. La plupart des assistants vocaux traditionnels commencent par transcrire ce que vous dites,

confient le texte à un modèle de langage, puis transforment sa réponse en parole. Une méthode efficace, mais qui peut faire disparaître une bonne partie des subtilités de la conversation comme l'ironie, les hésitations ou, encore, les émotions. Dessa se passe entièrement de cette étape écrite. Elle traite directement les sons et génère une réponse vocale, tout en continuant d'écouter son interlocuteur. C'est le principe du full-duplex, qui permet aux deux participants de parler simultanément, comme lors d'une conversation téléphonique. L'IA peut donc intervenir spontanément, glisser un petit « mh-mh » pour montrer qu'elle suit ou se laisser interrompre sans perdre le fil. Block affirme également que son modèle sait reproduire les rires, les soupirs, le sarcasme et

différentes émotions. Des capacités déjà explorées par d'autres laboratoires, notamment avec Moshi de Kyutai ou PersonaPlex de NVIDIA. La particularité revendiquée par Dessa tient surtout à son apprentissage exclusivement oral, là où ces projets reposent aussi sur des modèles entraînés à partir de texte. Entraînée sur des GPU NVIDIA, mais capable de tourner sur un MacBook. L'autre surprise concerne les ressources nécessaires. Selon Block, Dessa a été entraînée sur un seul système NVIDIA GB200 NVL72, une baie équipée de 72 GPU Blackwell. Une configuration impressionnante, mais bien plus modeste que les gigantesques infrastructures utilisées pour entraîner les principaux modèles de langage. Mieux encore, l'entreprise assure que son IA fonctionne localement, plus vite que le temps réel, sur un MacBook Pro équipé d'une puce M4 Max, ou sur une machine plus puissante. Une perspective intéressante pour disposer demain d'assistants vocaux performants sans envoyer systématiquement ses conversations dans le cloud. Mais impossible, pour l'instant, de vérifier ces performances. Block ne communique pas le nombre de paramètres de Dessa

ni sa latence précise ni de résultats permettant de la comparer objectivement à ses concurrents. Des conversations bluffantes, mais quelques ratés. Block a publié une vingtaine d'enregistrements pour donner un aperçu des capacités de son modèle. On y entend notamment Dessa réagir à une surprise d'anniversaire, discuter de cinéma ou échanger directement avec GPT-Live-1 d'OpenAI. Les voix paraissent parfois étonnamment naturelles, avec des hésitations et des réactions qui donnent davantage de relief à la conversation. Mais les démonstrations révèlent aussi quelques approximations. Dans un échange, Dessa appelle son interlocuteur Ronaldo sans raison apparente. Dans un autre, elle passe d'une discussion sur Christopher Nolan aux films de Bryan Singer. Pour le moment, Dessa reste inaccessible au grand public. Aucun téléchargement ni aucune API ou date de lancement n'ont été annoncés. Block propose seulement un accès anticipé à un petit groupe de chercheurs spécialisés dans la sécurité de l'IA afin d'identifier des risques encore non anticipés.



SILA 2026

Le HCA présentera 15 nouvelles publications



Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) prendra part à la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) avec 15 nouvelles publications consacrées aux savoirs, au patrimoine et à la mémoire, indique samedi un communiqué de cette institution. Cette participation s'inscrit dans

le cadre de son «engagement constant en faveur de l'édition et témoigne de sa volonté de promouvoir la langue amazighe, de valoriser le patrimoine national et de favoriser la transmission des savoirs», précise la même source. A travers ces 15 titres prévus pour l'année 2026, le HCA confirme la poursuite de sa

dynamique éditoriale, «fruit d'une décennie de travail soutenu et d'un engagement continu au service de la diversité linguistique et culturelle en Algérie».

Ce nouveau catalogue «se distingue notamment par trois ouvrages de référence issus de rencontres et de manifestations scientifiques à dimension nationale et internationale». Consacrés à des «thématiques majeures liées au droit, au patrimoine manuscrit et à la mémoire historique, ces ouvrages rassemblent les communications scientifiques, les réflexions et les recommandations formulées à l'occasion de ces rencontres», souligne le communiqué.

Le premier ouvrage reprend les actes d'une journée d'étude consacrée à la place de la langue amazighe dans le système juridique national. Organisée en coordination avec le ministère de la Justice, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, cette rencontre s'est tenue à l'Ecole

supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa).

A travers les contributions de juristes, de chercheurs et de spécialistes, cette publication met en lumière les enjeux liés à l'intégration de tamazight dans le dispositif juridique national.

Le deuxième ouvrage porte sur le patrimoine manuscrit amazigh transcrit en caractères arabes, considéré comme un témoignage de la profondeur historique et de la richesse des traditions savantes algériennes. Issu d'un

colloque national organisé à Boussemghoun (El Abiodh Sidi Cheikh) à l'occasion de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, il réunit des contributions scientifiques et des recommandations visant à mieux connaître ce patrimoine écrit, à en établir l'inventaire, à assurer sa préservation et à le valoriser.

Le troisième ouvrage s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de

la Soummam, «une étape déterminante de la Révolution de libération nationale». Il est issu du colloque international intitulé «Culture de la résistance», organisé à Béjaïa en coordination avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Cette publication rassemble des études et des analyses de chercheurs et de spécialistes portant sur les différentes manifestations de la résistance, ses dimensions historiques et culturelles ainsi que sa place dans la mémoire collective.

Outre ces trois ouvrages, les éditions du HCA présenteront l'ensemble de leurs nouvelles publications pour l'année 2026, couvrant plusieurs domaines, notamment la littérature, les essais de réflexion, les études linguistiques, l'histoire, le patrimoine et les sciences humaines.

Djanet

Clôture des travaux de la 2e rencontre internationale sur la préservation des sites d'art rupestre

Les travaux de la deuxième rencontre internationale sur la «préservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer», organisée dans le cadre de la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, ont été clôturés, vendredi, par l'adoption d'un document de référence fondateur sur la protection de l'art rupestre africain, sa connaissance et sa transmission aux générations futures.

Ce document, adopté sous l'intitulé de «Déclaration de Djanet», comprend d'importantes recommandations, lues par l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, en présence du wali de la wilaya de Djanet, M'Hamed Moumen, du commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, ainsi que de plusieurs chercheurs participant au festival, venus d'Algérie et de l'étranger.

Ces recommandations portent sur «l'inventaire, la protection et la préservation du patrimoine rupestre africain», ainsi que

sur «le renforcement des efforts visant à le protéger, à l'étudier et à le valoriser, et la coordination des efforts africains et internationaux dans ce domaine».

Dans ce cadre, il a été souligné l'importance de «renforcer les travaux d'inventaire en tant que priorité permanente, en s'appuyant sur les moyens, méthodes et technologies modernes d'enregistrement et de gestion de l'information, en sus de création de bases de données et de soutenir les recherches pluridisciplinaires fondées sur la documentation et l'analyse au moyen de techniques d'imagerie et de numérisation, outre les analyses archéométriques appropriées tenant compte du contexte archéologique local».

Les participants ont également mis en avant l'importance de «soutenir la recherche scientifique et la formation en encourageant la coopération entre les établissements scientifiques, les responsables de la gestion des sites et les détenteurs des savoirs locaux, ainsi qu'en renforçant les



moyens consacrés aux travaux de documentation et de recherche et au suivi de l'état des sites», outre la nécessité «d'accorder la priorité à la conservation préventive en renforçant le suivi des facteurs de dégradation liés au changement climatique et en anticipant les risques naturels et humains qui menacent les sites».

Ils ont, en outre, appelé à «renforcer la mise en œuvre des mesures de protection juridique

et la coopération dans la lutte contre le vandalisme, le pillage et le trafic illicite des biens archéologiques, tout en veillant à garantir la protection des sites de l'art rupestre et des paysages qui les entourent dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement».

Les recommandations ont, par ailleurs, souligné «l'importance d'accorder la priorité aux sites et aux éléments exposés aux risques

ou menacés de dégradation ou de disparition, sur la base d'une évaluation scientifique du niveau de risque, ainsi que de renforcer les capacités des institutions communautaires et des acteurs locaux, notamment les guides et les agents issus des communautés locales chargés de la surveillance des sites et du suivi de leur état, à travers la formation, l'appui technique et la sensibilisation à la protection du patrimoine rupestre».

A noter que la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, organisée par le ministère de la Culture et des Arts sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été clôturée par la tenue de la rencontre internationale sur «la conservation des sites de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer», à laquelle ont pris part des experts et des chercheurs algériens et internationaux.



Festival d'El Gouna Un film coproduit par Dora Bouchoucha remporte l'Étoile d'or

Le film Safe Exit (Khu-rooj Aamen), réalisé par l'Égyptien Mohammed Hammad et coproduit notamment par la Tunisienne Dora Bouchoucha, a remporté l'Étoile d'or du meilleur long métrage de fiction lors de la 9e édition du Festival du film d'El Gouna, en Égypte. Décernée vendredi 23 octobre 2026, cette distinction est assortie d'un prix de 50.000 dollars.

Une coproduction entre cinq pays

Dora Bouchoucha figure parmi les cinq producteurs crédités de ce long métrage, aux côtés de Kholoud Saad, Dina Farouk, Ibrahim El-Batout et May Odeh. Le film réunit des partenaires de cinq pays : l'Égypte, la Libye, la Tunisie, le Qatar et l'Allemagne.

Cette distinction récompense



ainsi une œuvre à laquelle participe la production tunisienne dans le cadre d'une collabora-

tion internationale.

La récompense a été attribuée à l'issue de la compétition des

longs métrages de fiction du festival, dont le jury était présidé par la réalisatrice britannique Joanna Hogg.

Un film sur les traumatismes transmis entre générations D'une durée de 112 minutes, Safe Exit est un thriller psychologique qui suit Samaan, un jeune agent de sécurité chrétien travaillant dans un immeuble du centre du Caire. Marqué depuis l'enfance par le meurtre de son père, victime de violences extrémistes, le personnage porte les séquelles de ce traumatisme dans sa vie quotidienne. Sa rencontre avec Fatma, une jeune femme vivant elle aussi en marge de la société, vient bouleverser son existence et remettre en question son rapport au monde.

À travers cette histoire, Mohammed Hammad explore les

conséquences durables de la violence et la transmission des traumatismes d'une génération à l'autre.

Un parcours international entamé à Berlin

Avant son sacre à El Gouna, Safe Exit avait été présenté en première mondiale à la 76e Berlinale, en février 2026. Le film a ensuite été sélectionné dans d'autres festivals internationaux, notamment à Shanghai.

Pour Dora Bouchoucha, productrice tunisienne reconnue dans le cinéma indépendant arabe, cette récompense met en lumière la participation tunisienne à une coproduction qui poursuit son parcours sur la scène cinématographique internationale.

Nabeul Un admirable musée archéologique



Le musée archéologique de Nabeul compte parmi les pépites mettant en valeur l'histoire antique de toute la région du Cap Bon. Plusieurs merveilles en mosaïque et de nombreux artefacts font de ce musée une destination de choix. Organisé selon les régions du Cap Bon, ce musée rassemble des mosaïques de Kélibia, de Nabeul notamment celles de la villa du Sphinx – et de Hammamet. On y trouve également une collection d'objets et de statues en provenance de Kerkouane et Thinissut.

Très didactique et déployé avec beaucoup de pédagogie, ce musée de Nabeul permet également de s'initier à l'exploitation antique du murex et du garum.

Avec une seule salle et un déambulatoire parfaitement organisé, ce musée démontre que la richesse des collections n'est pas seulement dans le nombre des pièces mais aussi dans leur qualité et leur état de conservation.

Tunisie Rouhaniyet est de retour à Nefta



La neuvième édition du Festival de musique soufie et spirituelle aura lieu à Nefta du 29 au 31 octobre, confirmant la présence durable de cette manifestation dans notre paysage culturel. Devenu une tradition, ce festi-

val est intitulé « Rouhaniyet », ce qui signifie « Spiritualités ». Ce rendez-vous est surtout consacré aux musiques liées au soufisme.

Soulignons la participation très attendue de Zied Gharsa à cette neuvième édition.

Citation...

Ce qu'on ne peut dire
et ce qu'on ne peut taire,
la musique l'exprime.

”

Victor Hugo



Chute de cheveux : Les compléments alimentaires sont-ils efficaces ?

Carences nutritionnelles, déséquilibres hormonaux, stress, alopecie androgenetique : les causes de la chute de cheveux sont nombreuses. Les compléments alimentaires sont-ils efficaces pour enrayer le phénomène et favoriser la repousse ? Le point avec le Dr Bruno Matard, dermatologue, membre de la Société française de dermatologie (SFD).

La chute de cheveux est fréquente à l'automne. Les compléments alimentaires ont-ils un réel intérêt pour la limiter et booster la repousse ?

Pourquoi perd-on ses cheveux ?

Perdre entre 50 et 100 cheveux chaque jour est tout à fait normal : cela fait partie du renouvellement naturel de la chevelure. Cette chute de cheveux correspond au cycle pileux habituel. Il existe aussi des variations saisonnières : entre août et septembre, par exemple, il est fréquent de perdre plus de cheveux.

Dr Bruno Matard - Dermatologue

En revanche, une chute importante (au-delà de 100 cheveux par jour), persistante ou accompagnée d'une diminution de la densité capillaire mérite un avis médical.

Le stress, une maladie ou une perte de poids importante. Un stress physique ou psychologique important, une infection avec de la fièvre, une intervention chirurgicale ou encore une perte de poids rapide peuvent provoquer un effluvium télogène, c'est-à-dire une chute de cheveux soudaine, diffuse et le plus souvent temporaire. Celle-ci apparaît généralement deux à trois mois après l'événement déclencheur. Pas d'inquiétude : une fois la cause corrigée et le cycle pileux rétabli, les cheveux repoussent



progressivement. Les carences nutritionnelles. Un apport insuffisant en nutriments peut également perturber le cycle pileux et causer une chute de cheveux. « Le fonctionnement du follicule pileux repose sur une biochimie complexe. Les cellules de la matrice, qui produisent la tige pileuse, ont besoin d'un apport adéquat en nutriments, explique le dermatologue. Quand quelque chose vient à manquer – par exemple en cas de carence en fer ou en zinc – le fonctionnement du follicule est perturbé et la croissance du cheveu affectée. Lorsque la cause de ce dérèglement est corrigée, le processus peut reprendre et un nouveau cycle pileux démarre. »

Un déséquilibre hormonal

Des anomalies hormonales peuvent être à l'origine d'une chute de cheveux, comme certaines maladies de la thyroïde ou un syndrome des ovaires polykystiques. Une alopecie androgenetique. L'alopecie androgenetique se caractérise par une perte progressive des cheveux liée à une prédisposition génétique et à une sensibilité accrue des follicules pileux aux androgènes (hormones). Chez l'homme, elle se manifeste par un recul de la ligne frontale et un éclaircissement du sommet

du crâne ; chez la femme, par une diminution de la densité, notamment sur le dessus de la tête.

Les compléments alimentaires antichute sont-ils efficaces ?

En l'absence de carence nutritionnelle, les compléments alimentaires contre la chute de cheveux ont peu d'intérêt. L'Académie américaine de dermatologie (AAD) rappelle d'ailleurs que les résultats des compléments destinés à favoriser la pousse sont souvent modestes et qu'un excès de certains nutriments, notamment le sélénium ainsi que les vitamines A et E, peut lui-même contribuer à une chute de cheveux.

Il faut d'abord déterminer la cause de la chute avant de se supplémenter. En cas d'alopecie androgenetique, par exemple, les compléments alimentaires n'auront pas d'utilité. En revanche, des traitements médicaux comme le minoxidil peuvent ralentir la chute et favoriser une repousse partielle. Les compléments alimentaires ne remplacent donc pas un traitement adapté.

Dr Bruno Matard - Dermatologue

« Et multiplier les vitamines sans carence identifiée n'est pas utile : des apports excessifs en certains nutriments peuvent même aggraver la chute. » Le dermatologue évoque toutefois une situation particulière.

« Lorsqu'on initie un traitement par minoxidil, un apport en acides aminés soufrés pourrait éventuellement optimiser les premiers temps du traitement. Ce médicament stimule la multiplication des cellules de la matrice pileuse, et les acides aminés participent à la synthèse de la kératine. En dehors de cette situation, cela n'a pas vraiment d'intérêt, sauf en cas de carence nutritionnelle confirmée. » Malgré leurs promesses, l'efficacité des compléments alimentaires antichute reste actuellement non démontrée par des études cliniques robustes.

Quelles vitamines manquent, le plus souvent, à notre organisme quand on perd ses cheveux ?

Une chute de cheveux peut être associée à une carence nutritionnelle, notamment en fer, et plus rarement en certaines vitamines comme la B9 ou la B12.

Le fer

Une carence en fer peut occasionner une chute de cheveux diffuse. « Notamment chez les patientes ayant des règles abondantes », précise le spécialiste. Le dosage de la ferritine permet d'évaluer les réserves en fer de l'organisme. Si une carence est confirmée, il sera nécessaire de la corriger. En revanche, il est déconseillé de prendre du fer en automédication, car une supplémentation inadaptée peut entraîner des effets indésirables, voire une surcharge en fer. Mieux vaut donc faire le point avec son médecin avant de commencer un traitement.

Le zinc

Le zinc participe à la synthèse des protéines, dont la kératine, qui constitue l'essentiel de la fibre capillaire. Une carence importante peut donc contribuer à une chute de cheveux.

Les vitamines B9 et B12

Les vitamines du groupe B, notamment la B9 et la B12, participent à la synthèse de l'ADN et au renouvellement cellulaire. Un manque de vitamine B12 peut survenir chez les personnes ayant une alimentation végétarienne ou végétalienne. Lorsqu'une carence est confirmée, une supplémentation est nécessaire. « Chez les personnes ayant présenté des carences, il faut compter au moins un an pour récupérer son capital pileux », précise le spécialiste. Et de conclure : « Une alimentation équilibrée et variée est l'un des piliers d'une belle chevelure. La plupart des nutriments présents dans les compléments alimentaires, comme les vitamines B5, B6 et B8, se trouvent déjà dans de nombreux aliments. En l'absence de carence, une supplémentation n'a donc généralement pas d'intérêt démontré contre la chute de cheveux. »

Compléments alimentaires et post-partum

Vous aviez des cheveux magnifiques pendant votre grossesse et quelques mois après la naissance de votre enfant, vous constatez qu'ils tombent beaucoup ? Pas de panique ! Ce phénomène appelé effluvium télogène post-partum est lié aux changements hormonaux qui suivent l'accouchement. Il est généralement temporaire, et les cheveux retrouvent progressivement leur densité au cours des mois suivants. Là encore, en l'absence de carence nutritionnelle avérée, une cure de compléments alimentaires antichute n'est généralement pas nécessaire. En revanche, une carence confirmée, notamment en fer, doit être prise en charge



Octobre Rose.
Le dépistage, c'est maintenant !

Remplacer le rétinol par des peptides de pépins de raisin Pourquoi ils sont recommandés contre les rides, surtout sur les peaux sensibles

Le rétinol n'est plus la seule option pour lutter contre le vieillissement cutané.

On recherche toutes l'effet lissant du rétinol sur les rides, mais on apprécie beaucoup moins ses effets secondaires : rougeurs, peau qui pèle, tiraillements... surtout quand on a la peau sensible. Pour éviter ces désagréments, la recherche cosmétique s'intéresse depuis plusieurs décennies à une famille de molécules bien particulière : les peptides. Ces petits fragments de protéines agissent comme des messagers capables d'envoyer des signaux précis aux cellules de la peau. Mais tous ne se valent pas. Alors que de nombreuses formules cherchent à stimuler la production de collagène, des recherches menées par le laboratoire Caudalie avec Harvard Medical School mettent en lumière le potentiel de peptides issus des pépins de raisin.

Grâce à un procédé utilisant



des enzymes, les protéines naturellement présentes dans les pépins de raisin sont découpées en 500 petits fragments actifs. Intégrés à une technologie brevetée, ces peptides cherchent à agir sur les différents collagènes

qui assurent la fermeté et la résistance de la peau. «Le vieillissement n'affecte pas un seul collagène mais l'ensemble du réseau de soutien de la peau, explique Jean-Christophe Choulot, directeur de la recherche et développement

chez Caudalie. Les peptides de raisin ont été conçus pour agir sur cette diversité, en stimulant l'expression de 20 chaînes de collagène différentes.» Un détail qui a son importance quand on sait que, dès 25 ans, la peau perdrait environ 1 % de son collagène chaque année. L'idée n'est donc pas seulement de stimuler sa production, mais d'agir sur plusieurs éléments du réseau qui permet à la peau de rester ferme et rebondie.

Et les premiers résultats sont prometteurs. Lors de tests comparatifs en laboratoire, ces peptides auraient même surpassé le rétinol sur un point précis. «Ce complexe a montré une stimulation du collagène de type I trois fois supérieure à celle observée avec le rétinol utilisé à sa concentration maximale autorisée, tout en présentant une excellente tolérance cutanée» souligne le chercheur. Un résultat encourageant pour les peaux sensibles, même s'il ne signifie pas que ces peptides sont trois

fois plus efficaces que le rétinol sur les rides. Leur intérêt réside surtout dans la possibilité de stimuler les mécanismes de fermeté de la peau tout en limitant les désagréments liés à certains actifs anti-âge.

Au quotidien, ces peptides présentent aussi un intérêt pratique. Contrairement au rétinol, qui demande souvent une introduction progressive dans la routine, ils peuvent s'utiliser matin et soir. Quelques gouttes sur une peau propre, avant sa crème habituelle, suffisent. Autre différence : ils ne sont pas connus pour augmenter la sensibilité de la peau au soleil et peuvent s'associer à d'autres soins, comme l'acide hyaluronique ou une protection solaire. De quoi ouvrir de nouvelles perspectives pour les peaux sensibles qui cherchent à garder leur fermeté sans multiplier les risques d'irritation.

On a beau frotter, certaines taches dans le four ne partent jamais Un aliment très courant peut être responsable

Lasagnes, pizzas, gratins... Certains plats que l'on prépare régulièrement peuvent laisser des traces particulièrement tenaces dans le four. Un ingrédient très courant peut même abîmer certains revêtements.

Un gratin qui déborde, une pizza un peu trop garnie ou un plat qui laisse échapper quelques gouttes pendant la cuisson... Il suffit parfois de quelques minutes d'inattention pour retrouver le fond du four couvert de taches. Et quand les résidus ont eu le temps de brûler, le nettoyage peut vite devenir une corvée. On pense souvent au fromage fondu, qui finit par former une croûte noire particulièrement tenace. Pourtant, d'autres aliments peuvent poser un problème bien plus embêtant : ils risquent de laisser des marques que même un bon nettoyage ne suffira pas à faire disparaître.

Malheureusement, un débordement est vite arrivé, surtout lorsqu'on prépare un plat généreux. Sous l'effet de la chaleur, les sauces se mettent à bouillonner, les liquides

prennent du volume et peuvent finir par passer par-dessus les bords. Quelques éclaboussures suffisent alors à salir la sole du four, où elles continuent de cuire, parfois pendant de longues minutes. Le premier réflexe consiste généralement à attendre que l'appareil refroidisse avant de s'attaquer aux dégâts. Mais toutes les taches ne se ressemblent pas, et certaines ne sont pas uniquement liées à des aliments qui ont brûlé.

Le problème vient notamment des aliments acides, et plus particulièrement de la sauce tomate, que l'on retrouve dans les lasagnes, les pizzas ou encore les gratins. Comme le signalent certaines notices de fours, les préparations à base de tomate, mais aussi de citron ou de vinaigre, peuvent endommager certains revêtements émaillés. Lorsqu'ils débordent et restent en contact avec la surface chaude, ces résidus peuvent provoquer des décolorations, voire de petites altérations de l'émail. Autrement dit, une marque qui refuse de partir n'est pas forcément une simple tache de graisse incrustée.

Si le mal est fait, inutile de se précipiter avec une éponge sur un four brûlant. Attendez qu'il ait suffisamment refroidi, puis retirez les résidus avec une éponge douce et un produit adapté au revêtement, en suivant les recommandations du fabricant. Évitez les grattoirs métalliques et les produits abrasifs, qui pourraient aggraver les dégâts. Et surtout, ne laissez pas les coulures attendre plusieurs cuissons avant de vous en occuper. Si l'émail a réellement été altéré, aucun produit miracle ne pourra forcément lui rendre son aspect d'origine. Mieux vaut donc agir rapidement que passer des heures à frotter une marque devenue permanente.

Le risque dépend bien sûr du four, de son revêtement et des conditions de cuisson. Tous les appareils ne sont pas aussi sensibles, mais mieux vaut éviter de laisser ces résidus s'accumuler. D'autant qu'en utilisant de nouveau le four sans l'avoir nettoyé, on expose les salissures à de nouvelles montées en température.



Le Prince William batte en main, arrête la circulation devant Buckingham Palace pour une partie de cricket



Les automobilistes qui empruntaient The Mall ont eu une surprise de taille : la grande avenue rouge menant à Buckingham Palace était bouclée, transformée en terrain de cricket improvisé. Au centre de la scène, batte en main, le Prince William disputait une partie amicale avec des légendes du sport, sous l'œil médusé des passants. Le prince de Galles, d'ordinaire aperçu en costume lors de cérémonies officielles, est apparu en pantalon chino bleu marine, chemise et pull, bien plus décontracté. Si l'image prête à sourire, elle s'inscrit dans une opération très calibrée autour

de son prix Earthshot, dont la prochaine cérémonie doit se tenir en novembre à Mumbai, en Inde. Une séquence spectaculaire qui raconte beaucoup de ses priorités du moment.

Quand le prince William fait fermer The Mall pour jouer au cricket

En plein après-midi, The Mall, cette artère cérémonielle reliant Trafalgar Square à Buckingham Palace, a été fermée à la circulation pour l'événement. Là où défilent habituellement les carrosses et les cortèges militaires, des plots marquaient les limites d'un terrain de cricket, avec le palais en toile de fond. Les voitures absentes, les drapeaux



claquant au vent et les barrières de sécurité ont donné à la scène une allure de plateau géant. Batte en main, le Prince William a affronté plusieurs lancers sous les encouragements des spectateurs. Il a manqué quelques balles avant de réussir plusieurs frappes nettes, déclenchant des rires et des applaudissements. Entre deux échanges, l'héritier du trône a pris le temps de poser pour des selfies avec les curieux massés derrière les barrières, une attitude détendue qui tranche avec la rigidité de certains rendez-vous royaux.

Les légendes du cricket encensent le prince William
Pour l'accompagner, la Couronne avait réuni un casting

digne d'un match de gala. L'ancien capitaine de l'Inde Sourav Ganguly, la star des Antilles Brian Lara et le capitaine de l'Angleterre Joe Root faisaient partie des invités, tout comme d'autres internationaux venus d'Inde et du Commonwealth. Une manière assumée de célébrer le lien Royaume-Uni-Inde à travers le sport roi des deux pays. Face aux lancers de Sourav Ganguly, le Prince William s'est appliqué, sous les conseils amusés des champions. À l'issue de la séquence, l'ex-capitaine indien a livré un verdict bienveillant sur le niveau du prince : «Il s'en est plutôt bien sorti au bâton», a déclaré Sou-

rav Ganguly, cité par Reuters. Un compliment d'autant plus remarqué que William est surtout connu comme supporteur de football, fan affiché du club d'Aston Villa. Du cricket devant Buckingham au prix Earthshot de Mumbai Si le décor semblait sorti d'une carte postale, l'objectif était très concret : mettre un coup de projecteur sur le prix Earthshot. Lancée en 2020 par le Prince William, cette récompense environnementale distingue chaque année cinq lauréats, chacun recevant 1 million de livres sterling (environ 1,17 million d'euros) pour développer des solutions destinées à «réparer la planète» d'ici 2030. L'édition 2026 doit se tenir à Mumbai les 16 et 17 novembre, avec une grande cérémonie programmée le 17. Choisir l'Inde, nation de cricket par excellence, puis organiser une partie devant Buckingham Palace avec des stars indiennes et caribéennes revient à tisser un fil rouge très lisible entre Londres, le Commonwealth et Mumbai. Sur les réseaux sociaux, certains internautes ont salué une initiative ludique au service du climat, tandis que d'autres ont pointé un dispositif très encadré, avec beaucoup de barrières et une foule clairsemée par endroits.

Felipe VI d'Espagne hospitalisé et opéré en urgence «L'intervention s'est parfaitement déroulée»

Hospitalisé en urgence à Oviedo pour une opération de la cataracte, Felipe VI d'Espagne a passé une nuit en observation après une journée officielle intense. Entre images d'un roi au travail et parole rassurante de son chirurgien, l'épisode interroge sans alarmisme sur sa santé et son agenda.

Le roi Felipe VI d'Espagne a été brièvement hospitalisé à Oviedo après avoir subi une opération de la cataracte à l'œil gauche, dans la soirée du samedi 24 octobre 2026. L'intervention a eu lieu à l'Institut ophtalmologique Fernández-Vega, référence en Espagne, et a été présentée comme une chirurgie de routine. Derrière cet épisode sanitaire, la Maison royale et l'équipe médicale se veulent très rassurantes sur l'état de santé du souverain. Âgé de 58 ans, le monarque a été opéré en fin de journée de l'œil gauche à l'Institut ophtalmologique Fernández-Vega, à



Oviedo. Selon son chirurgien Luis Fernández-Vega, interrogé par la chaîne 24 Horas de RTVE, «L'intervention s'est parfaitement déroulée». Felipe VI, des cérémonies aux Asturies à la nuit à l'hôpital d'Oviedo Quelques heures avant son passage au bloc, Felipe VI apparaissait souriant à Oviedo pour la remise des Prix Princesse des Asturies, aux côtés de la reine Letizia, de la princesse Leonor et de l'infante Sofia. Le même

jour, le couple royal et leurs filles ont rejoint Llanes pour les cérémonies liées au titre de Ville exemplaire des Asturies 2026, devant des foules venues saluer la famille royale. Selon le site Histories Royales, c'est après cette journée officielle que le souverain a pris la direction de l'Institut ophtalmologique Fernández-Vega pour y subir son intervention en fin de journée. Le roi a passé la nuit dans cette clinique d'Oviedo avant de la quitter le dimanche

matin ; la Maison royale a simplement indiqué aux médias : «Sa Majesté le Roi vient de quitter l'Institut ophtalmologique Fernández-Vega». Une opération de la cataracte à Oviedo pour le roi Felipe VI À Oviedo, l'Institut ophtalmologique Fernández-Vega est considéré comme un centre de référence pour la chirurgie oculaire, et l'acte subi par Felipe VI s'inscrit dans ce cadre. L'opération de la cataracte, réalisée sur son œil gauche, a duré une trentaine de minutes selon plusieurs médias espagnols, et Luis Fernández-Vega a insisté sur le fait qu'aucune complication n'avait été signalée au cours de l'intervention. Pour expliquer ce que vit le roi, la journaliste Nuria Tiburcio, présente à Oviedo, a rappelé : «La cataracte est une affection oculaire qui entraîne une perte de transparence du cristallin, ce qui peut gêner la vision. Son traitement habituel consiste en une intervention chirurgicale

visant à remplacer le cristallin opacifié par un implant intraoculaire». **Convalescence rapide et retour annoncé aux engagements du roi Felipe VI** Après l'opération, Luis Fernández-Vega s'est voulu très rassurant pour le souverain de 58 ans. Selon le spécialiste, la récupération doit être rapide, avec seulement quelques gouttes à appliquer plusieurs jours et le port de lunettes de soleil : «Sa vue s'améliorera», a-t-il expliqué, estimant que la reprise des activités institutionnelles est possible car «rien ne l'en empêche». Le roi doit simplement éviter les efforts physiques dans les jours à venir, ce qui ne remet pas en cause son agenda. Il est attendu à la rentrée universitaire des Académies royales, lundi 26 octobre à Madrid, puis à Vitoria-Gasteiz pour la remise des Prix nationaux de la recherche 2026.



GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

ANNABA RÉUNIT LES EXPERTS AUTOUR DE LA SANTÉ DES FEMMES

Sara Boueche

Les 4es Journées du CHU d'Annaba se tiendront le jeudi 29 octobre à l'hôtel Seybouse.

Au programme : cancers gynécologiques, grossesse à haut risque et syndrome des ovaires polykystiques.

Le Service de gynécologie-obstétrique du CHU d'Annaba organise, le jeudi 29 octobre 2026 à l'hôtel Seybouse, la 4e édition de ses Journées de gynécologie-obstétrique (JGO). Placée sous le signe « Actualités, innovations et pratiques d'aujourd'hui pour une santé de demain », cette rencontre est devenue un rendez-vous scientifique incontournable. Elle favorise la formation continue, le partage d'expériences et la diffusion des avancées de la spécialité.

Des experts nationaux, rejoints par des invités tunisiens, animeront trois sessions scientifiques. Elles démontrent l'importance d'une approche pluridisciplinaire, fondée sur les données les plus récentes.

SESSION 1 : ONCOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE (9H00 – 11H30)

Après l'accueil des participants, l'al-

location d'ouverture et les mots des officiels, la matinée s'ouvre sur le thème « Cancers gynécologiques en 2026, prévenir, diagnostiquer, personnaliser ». Elle fait le point sur la vaccination anti-HPV en Algérie et en Tunisie, puis sur le cancer de l'endomètre, de la classification moléculaire à la décision thérapeutique. Le débat portera notamment sur le choix entre ganglion sentinelle et curage pelvien au stade précocé. La session s'achève sur le traitement conservateur du cancer du sein, de la chirurgie oncologique à l'oncoplastie.

SESSION 2 : OBSTÉTRIQUE (11H50 – 13H45)

Consacrée à la grossesse à haut risque, elle dresse d'abord le bilan des changements majeurs survenus en obstétrique entre 2020 et 2026. Les communications abordent ensuite la prédiction de la prééclampsie, des facteurs de risque aux biomarqueurs, les nouvelles stratégies thérapeutiques du diabète gestationnel, la prise en charge de la grossesse sur cicatrice utérine et un score de prédiction du placenta accreta, fondé sur l'expérience du CHU de Constan-

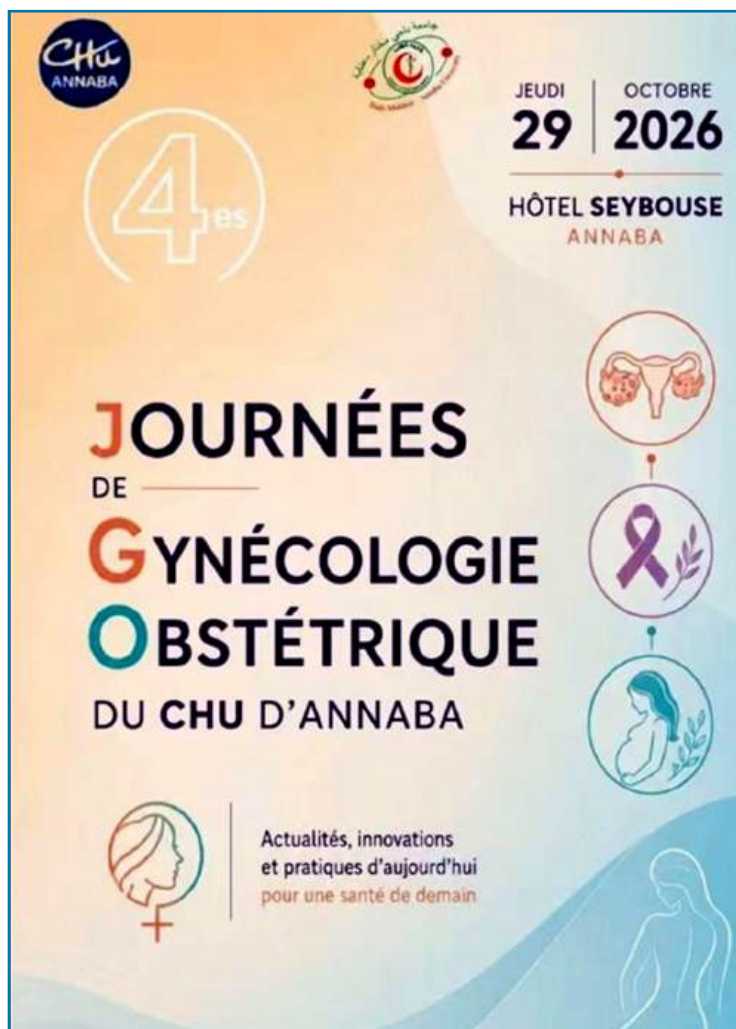
SESSION 3 : ENDOCRINOLOGIE

ET MÉDECINE DE LA REPRODUCTION (15H00 – 18H30)

Le syndrome des ovaires polykystiques (SMOP) occupe l'après-midi, de la physiopathologie à la prise en charge des complications. Sont successivement examinés les troubles métaboliques et le mode de vie, les troubles du cycle et la contraception, l'hyperandrogénie cutanée, l'infertilité hors procréation médicalement assistée, ainsi que le dépistage des complications obstétricales et néonatales. La seconde partie traite des risques de cancers liés aux inducteurs de l'ovulation, des maladies cardiovasculaires, de l'apnée obstructive du sommeil, et de la sclérothérapie des endométrioses dans la perspective de la fertilité.

DES ATELIERS PRATIQUES EN PARALLÈLE

De 9h00 à 13h00, deux ateliers permettront aux participants de se perfectionner : l'hystéroscopie, animée par le Pr Benmoumen, et la colposcopie, animée par le Pr Merrouche. Par la richesse de son programme, ce rendez-vous scientifique ambitieux de contribuer à l'amélioration des pratiques au service de la santé des femmes.



HIPPONE, LA PIERRE ET LA MÉMOIRE

UNE CITÉ MILLÉNAIRE EN CHEMIN VERS L'UNESCO



Sara Boueche

Annaba, les vestiges de l'antique cité de saint Augustin retrouvent la lumière. Portés par le projet des « Itinéraires augustiniens en Algérie », ils pourraient bientôt prétendre à une reconnaissance mondiale. À Annaba, l'histoire ne s'enferme pas dans les vitrines. Elle affleure au détour d'une colline, entre des fûts de colonnes, des pans de murs et des mosaïques que le temps n'a pas tout à fait effacés. Aux portes de la ville, Hippone n'a rien d'un décor figé. Elle est un livre de pierre dont chaque génération tourne les pages, et dont le dernier chapitre pourrait s'écrire à l'échelle du monde.

Depuis avril 2025, le dossier des « Itinéraires augustiniens en Algérie » figure

sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO, première étape vers une éventuelle inscription. Cet ensemble réunit plusieurs hauts lieux de l'Antiquité algérienne liés à la vie, aux déplacements et à l'œuvre de saint Augustin. Hippone y côtoie Thagaïte, Madaure, Calama et d'autres cités antiques de l'Est du pays. L'UNESCO souligne la valeur historique et culturelle de cet ensemble, qui témoigne des échanges entre les mondes numide, romain et chrétien en Afrique du Nord. Pour Hippone, cette intégration change l'échelle du regard. Le site cesse d'être seulement un repère régional. Il devient l'une des étapes d'un itinéraire de portée universelle.

Le site a de quoi justifier cette ambition. Ancien comptoir phénicien, puis cité numide, puis ville intégrée au

monde romain, Hippone s'est imposée peu à peu comme un centre économique, portuaire, culturel et religieux de l'Afrique antique. Chaque époque y a laissé sa trace, et Annaba y puise une profondeur historique qui se compte en millénaires.

La figure de saint Augustin donne à cette mémoire un visage. Évêque d'Hippone de 395 jusqu'à sa mort en 430, il a fait de la cité le cœur de son activité religieuse et intellectuelle, et son nom reste indissociable de son œuvre. Ainsi, sur ces hauteurs, la pensée a pesé autant que le commerce et les armes.

LIRE UNE VILLE PAR FRAGMENTS

Sur plusieurs dizaines d'hectares, le site conserve les traces d'une cité qui fut longtemps un pôle majeur de la région, théâtre, thermes, vestiges religieux, constructions antiques. L'intérêt de l'ensemble tient moins à chaque monument pris isolément qu'à ce qu'il permet de faire, reconstituer, fragment après fragment, la vie d'une grande cité méditerranéenne.

Les ruines n'y sont pas seules. L'église dédiée à saint Augustin et les collections du musée complètent le parcours et aident à comprendre l'évolution d'Hippone, et à travers elle une part de l'histoire d'Annaba. Conserver ce patrimoine ne revient donc pas à proté-

ger de vieilles pierres. C'est maintenir vivant un pan essentiel de la mémoire de la ville.

L'EFFET LÉON XIV

Cette mémoire a retrouvé les projecteurs en avril dernier. Le pape Léon XIV, en visite à Annaba, s'est rendu au site archéologique d'Hippone avant de rejoindre la basilique Saint-Augustin pour une messe. Depuis, l'affluence a sensiblement progressé, avec davantage de visiteurs algériens et étrangers. Le mois d'août a ainsi enregistré près de 5 000 entrées au site et au musée. Derrière ce chiffre, le signal est clair, un regain de curiosité pour un patrimoine qui a tous les atouts pour devenir l'un des principaux pôles du tourisme culturel dans l'Est algérien.

Reste à transformer cet élan en fréquentation durable. Annaba, traditionnellement associée à son littoral, peut diversifier son offre en mettant en avant son héritage historique. Des circuits culturels reliant Hippone aux autres hauts lieux antiques de la région donneraient une nouvelle profondeur à la destination. Cela suppose de mieux relier le site aux opérateurs touristiques, d'impliquer les agences spécialisées et de multiplier les partenariats, afin de faire connaître ce patrimoine aux visiteurs nationaux comme internationaux. Une éventuelle inscription au patrimoine mondial donnerait à cette dé-

marche une dimension supplémentaire. Mais le label ne devrait pas masquer l'essentiel : c'est la valeur intrinsèque d'Hippone qui mérite d'être placée au premier plan. Son importance ne tient ni à ses seuls vestiges romains ni à son lien avec saint Augustin. Elle réside dans la continuité dont le site est le témoin, des premières implantations antiques à l'essor d'une grande cité numide, puis romaine et chrétienne.

UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

Hippone est bien plus qu'un site archéologique situé aux portes d'Annaba. Elle offre une clé de lecture de l'identité historique de la ville et de l'Algérie, un lieu où se superposent les civilisations qui ont marqué cette rive de la Méditerranée. Dans ses pierres, ses monuments et les traces de ceux qui l'ont habitée, une histoire plusieurs fois millénaire continue de s'offrir au regard.

La candidature à l'UNESCO ne devrait donc pas être vue comme une distinction de plus. Elle serait l'aboutissement d'un long travail de préservation, de valorisation et de transmission d'un héritage qui appartient à Annaba, à l'Algérie et, plus largement, au patrimoine culturel méditerranéen.

Hippone est, en quelque sorte, la mémoire à ciel ouvert d'une Algérie plusieurs fois millénaire.